



ONG APROSPEN

Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

Sis au Quartier Baladji II Descente Vina Palace Immeuble Mamadou David, BP 592
NGAOUNDERE

Tel : 677220916/ 699871065 E.mail : aprospen@yahoo.fr Site web www.aprospen.org

Rapport annuel des activités d'APROSPEN 2017

Secrétariat exécutif

2017

Table des matières

INTRODUCTION	5
I- ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MEIGANGA	6
a) Introduction	6
b) Approche méthodologique	6
c) Présentation chiffrée des activités menées	6
i. Atelier de lancement du Plan Communal de Développement	6
ii. Diagnostic Institutionnel Communal et Diagnostic de l'Espace Urbain Communal	7
iii. Atelier de restitution des rapports du DIC et du DEUC	7
iv. Diagnostic Participatif Niveau Villages	8
II- LE PROJET HIMO-FORMATION-INSERTION DES JEUNES VULNÉRABLES DANS LES COMMUNES DE NGAOUNDAL ET MEIGANGA EN PARTENARIAT AVEC LA GIZ	14
1. Résumé Exécutif	14
2. Description de l'action	15
3. Principales activités et réalisations au cours de la période	16
3.1. Identification de 100 jeunes par Commune pour l'approche HIMO	16
3.1.1 Information, Sensibilisation et Communication	16
a. Organisation des séances d'échanges avec les acteurs locaux	17
a.1. Réunion d'échanges et de travail avec les parties prenantes	17
A.2. Accompagnement des Communes à la mise en place du Comité de sélection	17
b. Planification du processus de sélection des jeunes	17
c. Visites de courtoisie aux Chefs de villages et des quartiers	18
3.1.2 Identification et sélection des jeunes bénéficiaires par commune	18
a. La mise en place du comité de sélection et lancement du processus de recrutement	18
b. Organisation d'une session de présélection des jeunes	19
c. Organisation de la session d'entretien physique des candidats	19
3.2 Accompagnement de la Commune à l'identification des initiatives HIMO	19
3.3 Lancement des travaux HIMO dans les communes cibles	20
3.3.1 L'organisation des jeunes en groupes de travail opérationnels	20
3.3.2 Accompagnement des communes à l'identification des sites de travaux HIMO	21
3.3.3 Organisation d'un atelier de lancement des activités du projet	24
3.3.3.1- La phase préparatoire de l'atelier de lancement	24
3.3.3.2 L'animation de l'atelier de lancement	24
3.4 Mise en œuvre et suivi des travaux HIMO	26
3.4.1 Les préalables à la mise en œuvre des travaux HIMO	26
a. Dotation des jeunes en équipements et matériels de travail	26
b. Identification et contractualisation des encadreurs locaux	26
c. Dotation des jeunes et encadreurs en équipements de travail	26
d. Acquisition et dotation des jeunes en matériels de travail	28
3.5 Organisation des entretiens avec 280 jeunes sur les aspirations professionnelles	45
3.6. Préparations de sessions de formations des jeunes	46

3.6.1	Identification de filières porteuses	46
3.6.3	Organisation de sessions d'orientation des jeunes	48
3.6.4	Identification des centres de formation	52
3.6.5	Mise en cohérence des démarches formatives	54
3.6.5	Contractualisation avec les centres de formation retenus.....	55
I-	DEROULEMENT	83
1-	Mot du Coordonnateur d'APROSPEN	83
2-	Exposé du Chef d'Antenne PRESEC-AD	83
3.	Le discours du lancement officiel	84
II-	RESULTATS OBTENUS	84
i.	Bilan de l'atelier de lancement.....	85
ii.	Tenue du Copil au niveau régional	86
v.	Réunions d'information et de sensibilisation.....	86
vi.	Mobilisation des fonds de contrepartie représentant 5% de contribution des Communes	89
vii.	Enquête de ciblage des ménages.....	89
viii.	Etude nutritionnelle et alimentaire de référence.....	89
ix.	Mise en place d'un système de suivi évaluation.....	89
R.1.1	: L'accès aux services de base (eau, hygiène, assainissement, santé/nutrition) est amélioré.....	90
A1.1.1.	Formation des autorités locales sur la maîtrise d'ouvrage communale	90
A.1.1.2.	Appui à la réalisation des ouvrages communautaires (forages)	90
A.1.1.3.	Formation des comités de gestion des points d'eau	95
R.1.2	: Les connaissances et pratiques Nutritionnelles des ménages sont améliorées	95
A1.2.1	Formation des personnels de santé sur la prévention et prise en charge malnutrition.....	95
A1.2.2.	Information, sensibilisation et éducation des ménages selon l'approche SN4A	96
i.	Formation des personnels de l'Action à l'approche SN4A	96
ii.	L'évaluation participative des pratiques agricoles et statuts nutritionnels	97
iii.	Promotion et développement des espèces locales à forte valeur nutritive	97
R.2.2	: Les systèmes de production sont diversifiés et intensifiés de manière durable et inclusive.....	97
A2.2.1	Production et vulgarisation des semences améliorées adaptées	97
i.	Suivi de la production et de la vulgarisation	98
B-	Participation à l'évaluation des communes dans le cadre de Guichet Performance du PNDP dans la région de l'Adamaoua.....	118
i.	Résumé exécutif.....	118
IV.	MODE OPÉRATOIRE DU GUICHET PERFORMANCE	119
IV.1	Préparation à la collecte des données d'évaluation	119
IV.2.	Approche méthodologique et champ de l'évaluation	121
IV.3	Publication des résultats	122
1.	Collecte des données proprement dite	122
2.	Exploitation et Analyse des données collectées	123
2.1	Résultats de l'évaluation.....	124

Tableau I : Synthèse sur la présentation chiffrée des activités menées :	10
Tableau II : Planification des activités ayant conduit à la sélection des jeunes	18
Tableau III : Répartition des jeunes par commune et par sexe dans les groupes	20
Tableau IV : Récapitulatif des sites de travaux HIMO à Ngaoundal	22
Tableau V : Récapitulatif des sites de travaux HIMO à Meiganga	23
Tableau VI : Liste des matériels mis à disposition par GIZ durant les travaux HIMO	28
Tableau VII : Liste des 15 premiers métiers porteurs par Communes.....	46
Tableau VIII: <i>les filières à faible rentabilité économique au niveau de Ngaoundal et Meiganga</i>	47
Tableau IX : Synthèse et répartition des jeunes par filières dans les communes de Meiganga et Ngaoundal	49
Tableau X : Centres de formation endogènes dans la commune de Ngaoundal	52
Tableau XI : <i>Centres de formation endogènes dans la commune de Meiganga</i>	54
Tableau XII : <i>Répartition des personnes sensibilisées</i>	88
Tableau XIII: <i>Répartition des forages et bénéficiaires dans la région de l'Adamaoua</i>	92
Tableau XIV : <i>Villages et Sites abritant les Forage de l'Année I</i>	93
Tableau XV : Composition de l'ETR-Adamaoua.....	119
Tableau XVI : Participation des communes dans la région de l'Adamaoua.....	123

INTRODUCTION

Reconnue officiellement à travers le Récépissé de déclaration N° : 235/DRA/H.52/BAPP du 31/12/2003 ‘Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l’Environnement’ (APROSPEN) est une organisation de droit camerounais à but non lucratif, dont le siège social est à Ngaoundéré. Elle compte 23 membres actifs à nos jours. Son but est de contribuer à l’amélioration des conditions de vie des populations dans sa zone d’intervention. Elle agit à travers plusieurs axes d’intervention à savoir (i) Sécurité alimentaire et Moyens d’existence ; (ii) Production et Entrepreneuriat rural ; (iii) Santé communautaire ; (iv) Environnement et Biodiversité et gestion de ressources naturelles ; (v) Droits humains et fonciers ; (vi) Accompagnement des collectivités territoriales décentralisées ; (vii) Insertions socio-professionnel des jeunes vulnérables.

La stratégie d’intervention de l’organisation repose sur la volonté de ses membres à mobiliser les fonds pour la mise en œuvre des actions d’une part, mais aussi à la recherche de partenariat avec d’autres institutions afin de fédérer les énergies pour l’accomplissement des objectifs du développement fixés au préalable.

A ce titre, APROSPEN a bénéficié des divers accords de partenariat pour la mise en œuvre de plusieurs projets ayant pris cours en 2017 dont les périodicités d’intervention sont variables. Ces projets sont entre autres :

- Le Projet d’actualisation du plan communal de développement (PCD) et accompagnement de la commune de Meiganga à la mise en œuvre des solutions endogènes en partenariat avec le PNDP ;
- Le Projet HIMO-Formation-Insertion des jeunes vulnérables dans les communes de Ngaoundal et Meiganga en partenariat avec la GIZ ;
- Le Projet de renforcement de la résilience des populations des régions septentrionales du Cameroun (PRESEC) en partenariat avec la SNV et CADEPI sous financement de l’Union Européenne ;
- Les autres activités (santé communautaire et commission de validation des rapports d’Hysacam et Guichet performance PNDP).

I- ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE MEIGANGA

a) Introduction

Au cours des mois de Novembre et Décembre 2017, l'OAL APROSPEN, dans le cadre de la réalisation de la mission d'actualisation du Plan Communal de Développement de Meiganga, objet du contrat N°01/2017/CSC/CM/CIPM/PNDP, a conduit la phase de Diagnostic Participatif au Niveau Village. C'est en appui au dépôt desdits diagnostics que ce rapport d'étape est produit. Il porte sur : (i) l'approche méthodologique ; (ii) la présentation chiffrée des activités menées ; (iii) le suivi ; (iv) les difficultés rencontrées ; la conclusion.

b) Approche méthodologique

La conduite de la mission a respecté un principe de base à savoir : la compatibilité entre les actions proposées et les orientations des instruments de diagnostic et de schémas sectoriels, mais aussi une compatibilité entre les actions souhaitées par la Commune et les résultats. Cette mission s'est appuyée sur : (i) une **approche objective** s'appuyant sur les observations de terrain et la consultation des acteurs porteurs de stratégie urbaine et des institutions concernées ; (ii) une **approche prospective** définissant des choix et s'appuyant sur une vision du devenir des quartiers cibles et sur les opportunités d'usage du sol après confrontation des potentialités et des orientations ; (iii) une **démarche consensuelle** intégrant les principaux acteurs de l'aménagement : l'Etat à travers ses administrations, la Commune et la société civile ; et enfin (iv) une **démarche stratégique et participative**, proposant des projets prioritaires et des mesures d'accompagnement pour leur mise en œuvre.

Concrètement, pour le DPNV, l'approche participative adoptée a consisté à partir des outils spécifiques fournis par le PNDP, à élaborer la situation de référence (états des lieux) avec les populations cibles, les services communaux concernés et les sectoriels approchés, à formuler ensemble la typologie et la nature des solutions aux problèmes relevés, à en évaluer les impacts et à les classer par ordre de priorité. La phase de consolidation des rapports a consisté en un regroupement des experts de l'OAL APROSPEN pour la rédaction des rapports des différents Diagnostics. Chaque rapport ainsi élaboré a fait l'objet d'une relecture interne et d'un dépôt (pour ceux qui le sont déjà) auprès de la Cellule Régionale du PNDP Adamaoua.

c) Présentation chiffrée des activités menées

i. Atelier de lancement du Plan Communal de Développement

Il a été organisé le 08 septembre 2017 et présidé par Monsieur le Préfet du Mbéré. Au cours de cet atelier, les parties prenantes constituées de l'Administration de tutelle, la Cellule Régionale du PNDP, l'Exécutif Communal, le staff, les sectoriels, les chefs traditionnels ont été imprégnés et sensibilisés sur leurs rôles respectifs, les attentes et la planification de l'activité.

ii. Diagnostic Institutionnel Communal et Diagnostic de l'Espace Urbain Communal

La collecte de données du Diagnostic Institutionnel Communal et du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal, s'est déroulée à Meiganga en septembre et octobre 2017. La consolidation des rapports a été effectuée en novembre 2017. Le dépôt des rapports du DIC et du DEUC a déjà été et la restitution du rapport de cette phase a eu lieu 23 décembre 2017 à la salle des actes de l'Hôtel de ville de Meiganga.

Le Diagnostic Institutionnel Communal a permis d'analyser de manière participative de la situation structurelle et organisationnelle de la Commune en tant qu'institution. Son but a été l'évaluation de la capacité de la Commune à remplir ses missions et à assurer la maîtrise du développement communal. Il a permis, sur la base de cette évaluation, d'identifier les principaux axes de renforcement nécessaires à l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services fournis par la Commune. A travers ce diagnostic, il a été possible de ressortir l'état des lieux, l'analyse et proposer des axes de renforcement des capacités des points suivants : (i) les ressources humaines, (ii) les ressources financières, (iii) le patrimoine, (iv) la petite enfance, (v) la gestion des relations, (vi) la gouvernance locale, (vii) l'évaluation de la mise en œuvre du PCD précédant.

Le Diagnostic de l'Espace Urbain Communal a quant à lui, a permis de dégager deux fonctions majeures : (i) identifier les besoins de proximité et des moyens mobilisables pour y répondre d'une part ; (ii) réunir et impliquer plusieurs acteurs autour d'enjeux identifiés et discutés collectivement d'autre part.

Le DEUC a permis d'aborder le développement de l'espace urbain à travers le prisme de 28 secteurs allant de l'agriculture à l'administration territoriale en passant par le développement urbain, les télécommunications, les travaux publics, l'élevage... la petite enfance, la situation des réfugiés et l'impact des changements climatiques ont aussi été abordés dans cette analyse. En outre, il a été procédé à la mise en place des Comités de Développement des Quartiers. Dans ce cadre, 29 quartiers ont été dotés desdits comités. Les secteurs abordés par ces comités couvrent les infrastructures de proximité telles que l'accès à l'eau, l'électricité et l'éclairage, les ponceaux, les points de ramassage des ordures ménagères et l'accès à l'éducation de qualité. En outre, la question d'incorporation de certains quartiers à l'espace urbain a été abordée ; à cet effet, il faut relever que l'espace urbain de Meiganga, bien que non actualisé par un acte administratif tel que c'est d'usage, va de Nganhi à Djallo.

iii. Atelier de restitution des rapports du DIC et du DEUC

Le 23 Décembre 2017, il a été procédé à la restitution officielle des résultats du Diagnostic Institutionnel Communal (DIC) et du Diagnostic de l'Espace Urbain Communal (DEUC) de Meiganga. Cet atelier qui a eu pour cadre la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Meiganga, a vu la participation du Président et des membres du Comité de Suivi/Evaluation de l'actualisation et de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement ainsi que de ses activités endogènes de la Commune de Meiganga, de conseillers municipaux urbains, de responsables de services communaux et des membres de l'OAL APROSPEN. La liste de présence est annexée au présent rapport.

Cette restitution a été articulée sur les points ci-après : (i) Mot introductif du Président du Comité de suivi/Evaluation ; (ii) Mot du Coordonnateur de l'OAL APROSPEN ; (iii) Présentation des résultats du DIC ; (iv) Présentation des résultats du DEUC ; (v) Echanges.

Après les deux exposés, il a été procédé tour à tour aux observations d'ordre général sur le fond et la forme des deux documents. Monsieur Abdoulaye Nana, Président du Comité de suivi, prenant la parole, a d'abord félicité l'OAL pour la qualité des documents présentés, la qualité des analyses effectuées et la consistance des éléments présentés. Il a relevé et tenu à ce que les coquilles répertoriées soient évacuées, puis a demandé à ce que certains projets soient pris en compte dans le domaine de l'agriculture par exemple. Il a suggéré d'intégrer dans les projets, la création d'un lycée à vocation agricole dans la localité d'une part, et la construction d'un complexe de marché à bétail d'envergure d'autre part. Monsieur Hamadou Sali, Conseiller municipal a suggéré l'élargissement de l'assiette fiscale dans le domaine de l'élevage avec la récupération de la taxe d'embarquement du bétail dont les recettes étaient collectées par une association professionnelle. Pour ce qui est de l'espace urbain, le 2^{ème} adjoint au Maire a indiqué qu'il serait recommandable d'intégrer la localité de Nandeke dans la ville de Meiganga comme étant un quartier et non un village.

D'autres remarques sur la redondance des projets de reboisement portés simultanément par le secteur des Forêts et Faune, Environnement, Tourisme et Développement Urbain ont été abordés et il a été suggéré de les ranger dans le secteur le plus directement concerné par l'activité.

iv. Diagnostic Participatif Niveau Villages

Du 18 au 25 novembre 2017, suite à un appel à candidatures, 118 planificateurs ont été sélectionnés et formés sur les techniques d'animation en général, et de planification villageoise en particulier. Les trois premiers jours leur ont permis d'apprendre et d'assimiler le processus, les techniques, les outils et les aptitudes en relation avec le Diagnostic Participatif Niveau Village. L'Hôtel de Ville de Meiganga a servi de cadre à cette formation théorique qui a abordé point par point les techniques d'élaboration des outils suivants :

- ✓ L'horloge journalière ;
- ✓ la carte participative du village ;
- ✓ le profil historique ;
- ✓ le transect ;
- ✓ la matrice de mobilité ;
- ✓ la carte de mobilité ;
- ✓ le tableau de problèmes/contraintes, potentialités/atouts ;
- ✓ les fiches villages ;
- ✓ les fiches d'ISS ;
- ✓ le Diagramme de Venn ;
- ✓ le tableau d'analyse simple ;
- ✓ le tableau de planification des solutions endogènes ;
- ✓ la matrice de comparaison par pairs...

Cette première phase théorique a été complétée au 4^{ème} jour, par le déroulement par les apprenants, des différents outils ci-dessus dans le cadre d'une planification fictive ; permettant ainsi à l'OAL de s'assurer de l'assimilation des techniques d'animation et de reporting apprises au cours des trois premiers jours.

Les jours 5, 6 et 7, il a été procédé au dispatching des animateurs sur le terrain par équipe d'environ 15 personnes dans les huit villages suivants : Garga Limbona, Gunbela, Nandeke, Bounou, Dokolim, Dankali, Dana et Baïna Mbou. Dans ces localités dites « villages 0 », les planificateurs ont été placés en situation de terrain. Ils y ont passé trois jours sous l'équipe de supervision et ont conduit l'activité de planification avec les outils qui leur ont été fournis.

Le 8^{ème} jour, c'est-à-dire le 25 novembre, il a été procédé à la restitution des rapports de planification dans chacun des huit villages. Cette étape qui a duré toute la journée a permis de corriger les faiblesses relevées dans certaines équipes, et de s'assurer que les agents seront prêts à affronter toutes les éventualités rencontrées sur le terrain selon la spécificité de chaque village.

Cette journée a aussi permis à arrêter les modalités d'ordre administratif et pratique entre l'OAL APROSPEN et les planificateurs. Cette session de formation a connu la participation de la Cellule Régionale PNDP de l'Adamaoua à travers le Responsable de Formation et de Renforcement des Capacités, Monsieur Sali Bernard qui a prêté main forte à l'équipe de l'OAL APROSPEN pour la formation théorique et le suivi des équipes sur le terrain dans toutes les étapes décrites dans ce paragraphe.

Dès le 27 novembre 2017, 80 planificateurs répartis dans 19 équipes de 4 personnes en moyenne chacune ont été déployés sur les 75 villages arrêtés avec l'équipe municipale. Deux (02) équipes de supervision ont encadré cette étape qui a connu la participation active de la Cellule Régionale du PNDP. Cette phase a duré 17 jours et a permis de procéder au diagnostic participatif dans chaque village.

Au 13 décembre, la phase de terrain de cette opération a été entièrement bouclée. S'en est immédiatement suivie, l'étape de consolidation du rapport diagnostic par l'équipe centrale de coordination.

Concomitamment, l'équipe de géo-référencement des infrastructures a sillonné la Commune pour prendre les coordonnées GPS des nouvelles infrastructures afin d'alimenter la base de données PRO-ADP d'une part, et réaliser les cartes thématiques d'autre part. Ce déploiement a contribué à finaliser le rapport consolidé du diagnostic participatif.

Tableau I : Synthèse sur la présentation chiffrée des activités menées :

N°	Activités	Prévu	Réalisé	Ecart	Observations
1	Prise de contact l'exécutif Communal Et 1 présentation de l'équipe de	1	1	0	PV de validation de l'équipe de l'OAL en

	POAL APROSPEN				annexe
2	Prise De contact Avec les autorités administratives de Meiganga	1	1	0	Copie des messages portés du préfet et du Sous-préfet en annexe
3	Accompagnement de la Commune dans la mise en place Du Comité de Suivi/Evaluation de l'actualisation et de la mise en œuvre du Plan Communal de Développement ainsi que de ses activités endogènes de La Commune de Meiganga	1	1	0	Copie de l'arrêté municipal N° 005/2017/AM/C/MGA/SG du 5 septembre 2017 constatant la composition du comité de suivi-évaluation de l'actualisation et de la mise en œuvre du plan communal de développement ainsi que des activités endogènes dans la commune de Meiganga en annexe
4	Organisation de l'atelier de lancement du processus d'actualisation du Plan Communal de Développement Dans la Commune de Meiganga	1	1	0	Rapport en annexe
5	Délimitation de l'espace urbain communal	1	1	0	Processus de délimitation de l'espace urbain communal en cours d'élaboration
6	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal	1	1	0	Rapport disponible CRC DEUC PNDP Adamaoua
7	Diagnostic Institutionnel Communal	1	1	0	Rapport disponible CRC PNDP Adamaoua
8	Atelier de restitution des rapports du DIC et du DEUC	1	1	0	Rapport de l'atelier de restitution du DIC et du DEUC en annexe
9	Diagnostic Participatif Niveau Villages	1	1	0	Rapport consolidé du DPNV

10	Pointage par GPS de toutes les infrastructures socioéconomiques de base de la Commune	1	1	0	Données disponibles (Fichier Excel)
11	Base de données Pro-ADP	1	0	1	En attente de démarrage car logiciel non encore

remis par l'OAL				le PNDP à
--------------------	--	--	--	-----------

d) Suivi

Le suivi des activités d'actualisation du Plan Communal de Développement a été assuré à deux niveaux. Le premier s'est effectué par la Cellule Régionale du PNDP Adamaoua qui a effectué plusieurs descentes, des séances de travail avec l'OAL APROSPEN, mais aussi avec l'exécutif communal, et ce, dès le lancement officiel du processus par le Préfet du Département du Mbéré. Le deuxième niveau de suivi a été assuré par la Commune. Par arrêté Municipal N° 005/2017/AM/C/MGA/SG du 5 septembre 2017, il a été constaté la composition du comité de suivi-évaluation de cette activité. Composée d'un président, d'un (01) rapporteur, deux (02) rapporteurs adjoints et de 14 membres, ce comité dont les attributions portent sur l'encadrement de l'activité en général, s'est immédiatement mis au travail à travers le suivi de l'exécution sur le terrain. Ce Comité a entre autre : (i) suivi la collecte des données sur le DIC et le DEUC ; (ii) suivi la formation des planificateurs dans les différentes phases ; (iii) accompagner le processus de planification lors du DPNV sur le terrain en couvrant l'ensemble des villages ; (iv) planifier la restitution du rapport du DIC et du DEUC.

e) Difficultés rencontrées

Pour ce qui est des difficultés, on note dans l'ensemble une satisfaction dans l'exécution du contrat et ce, malgré quelques problèmes dus à :

- La non-mise à disposition par le PNDP et la Commune à l'OAL de la liste exacte des villages à planifier. Cette situation a conduit à colmater çà et là une liste de 84 villages sur les 101 annoncés dans le contrat. La contiguïté de certains villages (Guigo 1, 2 et 3), la disparition de certains d'entre eux (Dolé) et la dualité de certaines chefferies non annoncées dans certains villages (Mbarang 1 et 2) n'ont pas facilité le déploiement de nos équipes qui ont dû reprendre certains diagnostics.
- La faible mobilisation de certaines populations surtout pour certaines communautés d'une part (Ngam) et des femmes d'autre part (Babongo), ont rendu la tâche difficile et demandé une prolongation des planificateurs dans certaines localités ;
- L'absence d'un document de délimitation de l'espace urbain ayant conduit à planifier certaines localités comme villages (Nandeke) avant que l'exécutif ne demande verbalement leur intégration dans le périmètre urbain.

f) Conclusion

Au moment où ce rapport est en cours de rédaction, la consolidation du rapport diagnostic est en cours. L'OAL APROSPEN qui a bénéficié du concours des autorités et des populations compte sur cette belle collaboration pour parachever sans mission en respectant l'engagement pris de la conduire dans les délais et surtout, produire un travail de qualité.

II- LE PROJET HIMO-FORMATION-INSERTION DES JEUNES VULNÉRABLES DANS LES COMMUNES DE NGAOUNDAL ET MEIGANGA EN PARTENARIAT AVEC LA GIZ

1. Résumé Exécutif

Dans sa lutte acharnée contre le chômage et le sous-emploi, le Cameroun grâce aux appuis multiformes de ses partenaires, offre davantage des possibilités d'insertion socioprofessionnelle aux jeunes à travers la promotion de l'auto-emploi et les appuis/opportunités issus de différents projets et programmes. C'est dans cette logique que le « Projet d'appui à la résilience socio-économique des jeunes vulnérables au Nord Cameroun » (PARSE) cofinancée par l'Union Européenne et le Ministère Fédéral pour la Coopération Economique et le Développement (BMZ) a vu le jour. L'axe 1 « insertion économique » de ce projet dont l'implémentation est assurée par la GIZ en partenariat avec le Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (MINJEC) fait intervenir des partenaires locaux de mise en œuvre. C'est dans ce cadre que la GIZ a signé un contrat de financement avec APROSPEN pour assurer la mise en œuvre du projet HIMO-Formation-Insertion (PROHIFI) dans les Communes de Ngaoundal et Meiganga, région de l'Adamaoua. L'objectif global de ce volet du projet est de promouvoir l'insertion socio-économique des jeunes vulnérables des communes de Meiganga et de Ngaoundal.

Cette action d'envergure s'opère à travers trois axes d'intervention, à savoir :

- ✓ La création d'emploi à travers les activités de Haute Intensité de Main d'œuvre,
- ✓ La formation professionnelle,
- ✓ L'insertion professionnelle par des activités génératrices de revenus (AGR).

Au préalable, l'identification et la sélection des jeunes dans les deux communes ont permis de retenir 280 bénéficiaires par commune selon la logique de deux volets : (i) 100 jeunes par commune (35% et 60% de femmes respectivement à Ngaoundal et Meiganga) pour les trois étapes HIMO-Formation-Insertion et (ii) 180 jeunes par commune (41% et 43% des femmes respectivement à Ngaoundal et Meiganga) pour les deux étapes Formation-Insertion.

Durant la phase HIMO, les jeunes se sont investis pendant une période de deux mois dans diverses activités à portée communautaire, à savoir le curage des caniveaux, le ramassage des ordures ménagères, le défrichage et nettoyage de certains lieux publics et la réalisation des ouvrages de haute qualité en un temps limité et à des coûts faibles (ouvrage d'art à Ngaoundal et Construction d'un pont à Meiganga).

A la suite de cette phase, des ateliers d'orientation vers les métiers porteurs ont permis d'accompagner les jeunes à opérer le choix de filière. Des centres de formations professionnelles qui cadrent avec les attentes des jeunes ont été identifiés et contractualisés à la suite d'un atelier d'échanges et d'harmonisation des approches d'animation. Ce processus a conduit au

déclenchement de la phase de formation qui est en cours d'exécution au profit de 560 jeunes dont 280 par commune.

2. Description de l'action

Le projet PROHIFI est une action qui vise une dynamique d'occupation des jeunes à travers la promotion de la créativité et l'entrepreneuriat jeune. Il repose sur trois piliers principaux qui sont la phase HIMO, la Formation et l'Insertion socio-professionnelle.

Le premier volet, vise à lutter contre l'oisiveté des jeunes vulnérables des communes concernées à travers leur mise à contribution dans les travaux à portées communautaires. Ainsi donc, dans chaque commune cible du projet, cent (100) jeunes vulnérables ont été sélectionnés et mis à contribution dans la réalisation des divers travaux communaux et communautaires à travers l'approche haute intensité de main d'œuvre (HIMO). Cette approche d'intervention offre une opportunité à chacune des communes de bénéficier d'une main d'œuvre gracieuse pour exécuter différents types de travaux répertoriés. Durant cette phase HIMO qui a duré deux mois, pour chaque jour de travail effectif, chaque jeune impliqué a bénéficié d'une indemnité de prise en charge journalière.

La seconde phase du projet est la phase de formation professionnelle, organisée au profit de deux cent quatre-vingt jeunes (280) bénéficiaires par Commune cible. C'est une phase essentielle du projet car elle envisage développer de compétences professionnelles et du savoir-faire avéré aux jeunes afin de les préparer à une insertion socio-économique durable. Au préalable, chaque jeune a été accompagné dans le choix du métier porteur et affecté à un centre ayant des aptitudes à renforcer ses compétences. Ces sessions de formations qui s'étendent sur une durée de trois mois, sont animées sur la base d'un cahier de charges assorti d'un agenda préétabli de façon concertée avec les centres de formation engagés. A l'issue de cette formation, chaque jeune bénéficiaire y sort nanti d'un savoir-faire, d'un certificat de fin de formation et d'un plan d'affaire qui donne des orientations sur les besoins essentiels pour son kit d'installation.

3. Principales activités et réalisations au cours de la période

3.1. Identification de 100 jeunes par Commune pour l'approche HIMO

C'est une activité planifiée et mise en œuvre de façon anticipée, avant le démarrage effectif du projet. Sa mise en œuvre a connu la participation d'APROSPEN aux côtés de GIZ- PARSE, du MINJEUN et des autres acteurs communaux. Elle a consisté à identifier et à sélectionner 100 jeunes dans chaque commune pour les mettre à contribution dans la réalisation des travaux d'intérêts communaux et communautaires à travers l'approche HIMO. La mise en œuvre de cette sous-activité s'est opérée à travers la réalisation de plusieurs tâches, à savoir : l'information et sensibilisation des jeunes des communes cibles, l'identification et enregistrement des candidats, la mise en place d'un comité de sélection et l'organisation des sessions d'animation du comité de sélection.

3.1.1 Information, Sensibilisation et Communication

Au regard de la complexité du projet HIMO-Formation-Insertion et surtout de la nécessité à faire prévaloir l'équité et la transparence dans l'optique de susciter l'intérêt de l'ensemble des jeunes des communes cibles, il s'est avéré essentiel, voire indispensable de faire large diffusion de ces opportunités. C'est dans cette logique qu'APROSPEN en partenariat avec l'équipe de la GIZ-PARSE a organisé une campagne de sensibilisation, d'information, de communication sur le projet, ses enjeux et les opportunités qui s'offrent aussi bien aux jeunes, aux communes et communautés concernées.

L'objectif global de cette campagne d'information et de sensibilisation était de diffuser les informations sur le projet afin de faciliter l'adhésion et l'appropriation des jeunes au processus. De manière spécifique, il s'agissait de :

- Faciliter la diffusion des informations sur le processus à travers des échanges entre la GIZ-PARSE et les exécutifs communaux des deux Communes d'intervention ;
- Diffuser les informations sur le projet dans les villages et localités des deux Communes cibles du projet,
- Organiser le processus de sélection des jeunes vulnérables bénéficiaires.

La campagne de sensibilisation, d'information et de communication s'est déroulée en deux temps selon le programme ci-après :

🚩 Du 09 au 10 juin à la Commune de Meiganga ;

🚩 Du 12 au 14 à la Commune de Ngaoundal

Les actions menées dans le cadre de cette campagne s'articulent autour d'une séance de travail avec les responsables communaux, rencontre avec les délégués d'arrondissement de jeunesse, des descentes dans les villages et localités et visites de courtoisie et plaidoyers auprès des chefs traditionnels.

a. Organisation des séances d'échanges avec les acteurs locaux

a.1. Réunion d'échanges et de travail avec les parties prenantes

D'entame de jeu dans chaque Commune, une séance de travail mobilisant toutes les parties prenantes au niveau de l'institution communale a été organisée. Il s'agissait notamment de l'exécutif communal de chaque Commune, de la sous-préfecture, du sectoriel local en charge de la jeunesse, du cadre de développement et point focal du projet au sein de la Commune, du conseil communal de la jeunesse et des conseillers municipaux. Il est à rappeler que le MINJEC, dans le cadre de ce processus, assure la tutelle du projet. Outre les aspects sus-évoqués avec la commune, les échanges ont eu pour objectifs d'imprégner ces acteurs sur les tenants et aboutissants du projet, de susciter adhésion au processus et susciter leur implication dans les phases de sensibilisation, d'information, de sélection des jeunes et de suivi des activités. Il a été demandé à chaque Délégué de s'appuyer sur les structures relevant de sa compétence afin de les mettre à contribution pour faciliter la diffusion des informations en milieu jeune. Ces structures sont entre autres : le CNJC, le CMPJ.

En outre, cette séance de travail a porté pour l'essentiel sur la mise en place d'un comité de sélection dans chaque commune, l'identification des initiatives communales pouvant nécessiter les interventions HIMO et la planification du processus de sélection des jeunes bénéficiaires au niveau de chaque Commune d'intervention.

A.2. Accompagnement des Communes à la mise en place du Comité de sélection

La mise en place du comité de sélection est le premier point soumis aux échanges avec l'exécutif communal aussi bien à Meiganga qu'à Ngaoundal. Il a été question de rappeler aux Maires des deux Communes, l'urgence de prendre l'arrêté communal constatant la création du comité ad hoc de sélection des jeunes bénéficiaires. Les échanges sur ce premier point portaient sur la composition du comité qui devra siéger au moment opportun.

b. Planification du processus de sélection des jeunes

Il était question ici d'envisager un chronogramme définitif pour les prochaines descentes afin de boucler le processus de sélection des jeunes bénéficiaires (suivi des dossiers de candidature, première session du comité de sélection, la tenue de session du jury de sélection physique des jeunes, la publication de la liste des jeunes bénéficiaires). Ce chronogramme des descentes pour la suite du processus de sélection se présente ainsi qu'il suit (tableau I) :

Tableau II : Planification des activités ayant conduit à la sélection des jeunes

Activités planifiées/ Communes	Commune Ngaoundal	Commune Meiganga
Date limite de dépôt de dossier	30-juin-17	30-juin-17
Session de sélection 1	11-juil-17	03-juil-17
Session de sélection 2	17-18 juillet 2017	05-07 juillet 2017
Publication de la liste des Jeunes	18-juil-17	10-juil-17

Les séances de travail avec l'exécutif se sont soldées dans chaque Commune par la remise des fiches de candidature conçues par la GIZ-PARSE et validées par l'équipe communale. Dans chaque commune, le point focal du projet au sein de l'institution communale a été mandaté pour réceptionner les dossiers de candidature des jeunes postulants.

c. Visites de courtoisie aux Chefs de villages et des quartiers

Dans chaque commune, des visites aux chefs de quartiers et localités ont été organisées avec l'appui de l'exécutif communal. L'objectif de ces descentes est de d'informer, de sensibiliser les chefs traditionnels et leurs notables, susciter leur appropriation et adhésion à la démarche et encourager leur implication à l'intensification des communications au sein de leurs communautés respectives. Ainsi, dans la Commune de Meiganga, trois chefs de villages et deux chefs de quartier ont été visités et mis à contribution pour la sensibilisation à savoir les chefs de Meidougou, lokoti et Goubela et les chefs des quartiers GONGA et SABONGARI. Dans la Commune de Ngaoundal par contre, trois chefs de villages et cinq chefs de quartiers ont été visités. Il s'agit spécifiquement des chefs des localités de Danfili, Malarba Beka et Belafoukou.

3.1.2 Identification et sélection des jeunes bénéficiaires par commune

L'identification et la sélection des jeunes s'inscrivent dans la phase de préparation et de mise en œuvre du projet. Elles reposent sur les critères de vulnérabilité, de disponibilité, d'engagement et surtout du respect de l'esprit et des principes du Projet. Cette activité a été conduite en trois séquences à savoir : (i) l'appui à la mise en place du comité de sélection et lancement du processus de recrutement, (ii) l'organisation d'une session de présélection des jeunes par Commune et (iii) l'organisation d'une session d'entretien physique des candidats par Commune.

a. La mise en place du comité de sélection et lancement du processus de recrutement

La mise en place d'un comité de sélection a été un préalable à l'identification des jeunes bénéficiaires aussi bien à Meiganga qu'à Ngaoundal. C'est la résultante d'une discussion entre les exécutifs communaux de chaque Commune, le PARSE et APROSPEN portant sur la matrice de suivi du processus partagé lors de descente de sensibilisation. L'appui du PARSE-Adamaoua était déterminant quant au respect de la composition des membres dudit comité. Dans les Communes d'intervention, les échanges ont abouti pour la circonstance à la prise d'une décision municipale

constatant la création d'un comité communal de sélection des jeunes bénéficiaires. Chaque comité se compose d'un président désigné au sein de l'exécutif communal, d'un rapporteur qui est le point focal du PARSE au niveau de la Commune et des membres comprenant le PMO, le PARSE, la DAJEC, la DDEFOP et toute autre personne jugée utile en raison de ses compétences par le Président du Commune.

b. Organisation d'une session de présélection des jeunes

Chaque Commune d'intervention a abrité au moins une session du comité en vue de la présélection des jeunes candidats au processus de recrutement. C'est ainsi qu'une session de présélection a été organisée du 04 au 06 et 10 au 12 Juillet 2017 respectivement dans les Communes de Meiganga et de Ngaoundal. Toutefois, ces sessions n'ayant pas donné entière satisfaction du fait du nombre insuffisant de candidature enregistrés par rapport au nombre des jeunes à recruter, il a été jugé nécessaire d'envisager la tenue des sessions supplémentaires de présélection. Ces nouvelles sessions avaient pour objectif d'examiner et d'analyser les dossiers de candidatures enregistrées et apprécier l'éligibilité de chaque candidat.

c. Organisation de la session d'entretien physique des candidats

Au-delà des sessions de présélection pour l'étude et l'examen des dossiers de candidatures enregistrées, chaque Commune a abrité au moins une session du comité de sélection en vue de l'entretien individuel des candidats. C'est ainsi qu'une session ordinaire consacrée à l'entretien des jeunes présélectionnés a été organisée du 14 au 15 Juillet 2017 et du 17 au 19 Juillet 2017 respectivement dans les Communes de Meiganga et de Ngaoundal. L'objectif de ces sessions était de vérifier l'identité de chaque candidat enregistré, apprécier la vulnérabilité, l'éligibilité, la disponibilité et l'engagement du candidat au regard de la durée du projet et son aspiration professionnelle. Cependant, l'atteinte de cet objectif a été considérablement limitée par un certain nombre de facteurs notamment des cas d'absence des candidats attendus à l'entretien aussi bien à Meiganga qu'à Ngaoundal. Face à cette situation, le comité de sélection de chaque Commune a pris des mesures palliatives en organisant une session extraordinaire d'entretien afin de combler le gap et atteindre l'objectif de recruter 280 jeunes. C'est dans ce sens que deux sessions spéciales d'entretien des candidats ont été organisées en date du 18, 27 et 28 Juillet 2017 dans la Commune de Meiganga. La Commune de Ngaoundal quant à elle, a abrité deux sessions spéciales en plus de la session ordinaire notamment du 07 au 09 Août et en date du 23 au 25 août 2017.

3.2 Accompagnement de la Commune à l'identification des initiatives HIMO

Au cours des échanges avec l'exécutif communal, les trois piliers du projet ont été présentés avec un accent sur la phase HIMO. Ainsi donc, au niveau de chaque Commune, les préoccupations liées à l'identification des types de travaux pouvant nécessiter les interventions HIMO, les villages et localités qui abriteront des sites ont été abordées avec beaucoup d'intérêt. A l'issue des échanges, chacune des deux Communes a exprimé avec intérêt ses besoins en termes de travaux à réaliser selon l'approche HIMO.

Dans la Commune de Meiganga, quatre localités devant abriter les travaux HIMO ont été retenues, à savoir Meiganga centre, Meidougou, Lokoti et Goumbela.

Quant à la Commune de Ngaoundal, deux localités ont été retenues à savoir Ngaoundal centre et Danfili.

3.3 Lancement des travaux HIMO dans les communes cibles

Pour assurer une mise en œuvre efficiente et efficace des activités à haute intensité de main d'œuvre, plusieurs sous activités ont été conduites aussi bien par les animateurs sur le terrain que par l'équipe centrale. Il s'agit entre autres, de la structuration des jeunes en groupes opérationnels de travaux, de l'accompagnement des Communes de Meiganga et Ngaoundal à l'identification des sites de travaux, la préparation de l'atelier de lancement et la mise en œuvre et suivi des travaux HIMO.

3.3.1 L'organisation des jeunes en groupes de travail opérationnels

C'est une activité conduite par les animateurs dans chacune des Communes. Cette activité a consisté à structurer les jeunes bénéficiaires en groupes opérationnels de travail. Au terme de ce travail, dix (10) et cinq (05) groupes de travail ont été constitués respectivement à Ngaoundal et à Meiganga. Chaque groupe de jeunes est conduit par un chef de groupe désigné parmi ses pairs et placé sous la supervision des encadreurs locaux et de l'animateur. Chaque chef de groupe est responsable de la gestion des matériels affectés au groupe.

La composition des groupes mis en place dans Commune se présente dans le tableau II.

Tableau III : Répartition des jeunes par commune et par sexe dans les groupes

Communes	Nombre de Groupes	Composition des groupes		
		Groupe	Hommes	Femmes
Meiganga	05	01	07	13
		02	08	12
		03	07	13
		04	10	10
		05	08	12
Ngaoundal	10	01	07	03
		02	06	04
		03	06	04
		04	06	04
		05	06	04
		06	07	03

		07	06	04
		08	05	05
		09	07	03
		10	07	03

3.3.2 Accompagnement des communes à l'identification des sites de travaux HIMO

Au-delà des échanges conduits par APROSPEN en collaboration avec GIZ-PARSE Antenne de l'Adamaoua et qui ont abouti à l'identification des initiatives nécessitant les approches HIMO et d'exploiter à suffisance la main d'œuvre mise à la disposition de la Commune par le projet, il s'est avéré important voire indispensable de connaître la situation des lieux devant abriter ces travaux.

Dans cette optique, APROSPEN, sous la diligence des animateurs communaux a accompagné chaque Commune à identifier et à documenter la situation des différents sites d'affectation des jeunes pour la réalisation des travaux.

Les types des travaux ayant nécessité l'occupation des jeunes par l'approche HIMO ont été identifiés par chaque commune en collaboration avec APROSPEN. Ces travaux se résument pour l'essentiel au :

✓ ***Curage des caniveaux***

C'est un travail d'entretien des voies publiques communales qui a consisté à libérer les rigoles envahies par les ordures et autres déchets rendant ces voies inaccessibles en période des pluies et causant ainsi de l'inondation dans les maisons d'habitation. Les sites abritant ces travaux sont fonction des besoins de chaque Commune et la distance moyenne est de 1 à 2,5 Km.

✓ ***Le ramassage des ordures ménagères/ Gestion de l'hygiène au sein de l'espace urbain communal***

Dans chacune des Communes de Ngaoundal et Meiganga, des tas d'ordures ménagères génératrices des nuisances olfactiques ont été identifiés et répertoriés. Ces tas d'ordures sont répartis en sites dans plusieurs quartiers de l'espace urbain Communal.

✓ ***Le défrichage et nettoyage de certains lieux publics***

Pour répondre efficacement aux exigences du caractère communal et communautaire des travaux à réaliser à travers l'approche HIMO, APROSPEN a identifié et répertorié l'ensemble des services publics communaux dans chaque circonscription municipale d'intervention. Il s'agit essentiellement des services nécessitant des travaux de désherbage, de défrichage et de nettoyage. Le tableau récapitulatif des services identifiés permet une meilleure visibilité des sites de travaux y afférents.

A ces types essentiellement centrés sur la gestion de l'hygiène en milieu urbain, s'ajoute la réalisation d'un ouvrage d'art dans chacune des Communes. La liste des sites identifiée a été

approuvée par chaque exécutif communal et documentée au niveau d'APROSPEN. Les tableaux ci-dessous résument la liste des sites des travaux identifiés dans les Communes de Ngaoundal et Meiganga respectivement.

Tableau IV : Récapitulatif des sites de travaux HIMO à Ngaoundal

Type de travail	Sites identifiés au niveau Communal	Nombre de sites Concernés
Curage des Caniveaux	Mairie-Commissariat, Carrefour BP-Gare voyageur, Carrefour Ministère-Lycée de Ngaoundal, carrefour ministère-champ de prière, Station Total-Carrefour BP, Ancien dispensaire-Périmètre irrigué	6 soit 11km de long sillonné
Ramassage d'ordures	Camp fara, aviation, Camp beka, Marché central, Quarier Tigueda	6

Défrichages, Nettoyage et entretien des édifices publics et ou privés	<u>Service public:</u> Commisariat de securite publique, Commissariat special, DAJEC, DAPIA, Daader, Daas, Sous- prefecture, CMA, Lyceede Ngaoundal, Lycee technique, Lycee bilingue, CES de la Gare, Ema bilingue, Ema publique, Ecoles primaires publiques, Brigade de la gendarmerie, Elecam, Inspection d'éducation de base, Districtde sante, Dasep <u>Services privés:</u> hôpital de la Gare gala, Centre de sante mont, centre de sante islamique, Empv, express union, MC2, chateau d'eau, Eneo, Express exchange	30 dont 21 lieux publics et 09 espaces privés dédiés aux établissements de microfinance, formation sanitaires privées etc.
Construction ouvrage d'art	Face EP à l'entrée de l'hôtel de Ville	01

Tableau V : Récapitulatif des sites de travaux HIMO à Meiganga

Type de travail	Sites identifiés au niveau communal	nombre de lieux concernés
Curage des caniveaux	Narral-Parquet, Ancien Centre de santé urbain- Carrefour Gnalel, Carrefour Ibrahim Godje, Carrefour Maire Adamou Emmanuel, Carrefour Vedette Descente Ngassiri, Carrefour petit Marché Ngassiri, Pont Zandaba (SNEC), Pont Zizoro, Pont Kawtal	11 axes identifiés soit une distance moyenne de /.....
Défrichages	Du Campement à Narral, Du Petit marché Ngassiri au Rondpoint ELF, Du Rondpoint ELF au Carrefour Lycée, De la Mairie au Stade, Du Jardin public au foyer et Du campement- Résidence Sous-Préfet-Préfecture	07 sites
Ramassage d'ordures	Inspection (Zandaba1), Camtel, Préfecture, Hangard marche Kawtal, Mayo liddi (forêt), Petit Marché, Datou Hôtel, Campement, Morgue	10
Nettoyage et entretien des édifices publics et ou privés	La Mairie, la Résidence du Préfet du Mbéré, la sous- Préfecture	03 édifices publics
Autres activités (Remblais des nids de poules)	Institut de théologie Adamou Mama, Garage Ahmadou Mama, Carrefour ENEO-Domicile A2-Djaouro	07 sites

des voiries municipales de l'espace urbain communal)	Mamoudou, Brasseries-Compagnie-Goudron, Carrefour Saidu Dangara, Septième Ciel	
--	--	--

3.3.3 Organisation d'un atelier de lancement des activités du projet

Le lancement s'est déroulé en deux phases dont une phase préparatoire et une phase d'animation proprement dite conduite sur deux sites de Ngaoundal et à Meiganga.

3.3.3.1- La phase préparatoire de l'atelier de lancement

Dans le souci de faciliter la compréhension par tous les acteurs des objectifs assignés aux ateliers de lancement et surtout de la démarche à adopter, une réunion d'échanges et de préparation a été organisée dans chacune des Communes cibles. Cette réunion visait surtout l'harmonisation de la vision du projet par l'ensemble des parties prenantes et leur mise à contribution pour adopter une démarche participative permettant d'atteindre les objectifs assignés à ces ateliers de lancement. Cette phase préparatoire concernait aussi bien les aspects politiques, techniques et logistiques.



Photo 1 : Intervention du Maire de Ngaoundal



Photo 2 : Echanges avec les jeunes de Meiganga

3.3.3.2 L'animation de l'atelier de lancement

Organisés les 30 et 31 Août 2017 respectivement à Ngaoundal et Meiganga, les deux ateliers de lancement ont marqué de façon effective le démarrage institutionnel du projet. Les objectifs assignés à ces ateliers étaient (i) d'harmoniser la compréhension du projet et ses approches de mise en œuvre, (ii) faciliter l'engagement de l'exécutif communal à accompagner le processus et (iii) susciter l'appropriation et l'engagement des jeunes bénéficiaires.

Dans chacune des communes, l'atelier a mobilisé outre les jeunes bénéficiaires, les autorités administratives, traditionnelles et religieuses de la place, les sectoriels concernés, les exécutifs communaux, les organisations de la société civile et les leaders d'opinion. Après la phase protocolaire de civilités, deux temps forts ont ponctué l'évènement, à savoir les présentations en plénière suivie de la phase des échanges. Les thèmes abordés touchent aussi bien le projet et ses enjeux, les aspects liés à la citoyenneté, les messages d'appels à conscience des jeunes et surtout les messages de plaidoyers à l'endroit des exécutifs communaux et des autorités administratives pour le suivi post mise en œuvre. La phase des échanges a permis aux participants de relever les points d'ombres et de clarifier les incompréhensions.



Photo 3 : de famille de l'atelier de lancement à Ngaoundal Photo 4 : de famille de l'atelier de lancement à Meiganga

3.4 Mise en œuvre et suivi des travaux HIMO

Plusieurs activités se sont déroulées dans le cadre de la mise en œuvre et suivi des travaux HIMO dans les communes de Ngaoundal et Meiganga.

3.4.1 Les préalables à la mise en œuvre des travaux HIMO

a. Dotation des jeunes en équipements et matériels de travail

Pour assurer la mise en œuvre des travaux sur les sites identifiés, chaque jeune bénéficiaire a été équipé et doté des matériels nécessaires de protection et de travail. Au préalable, pour des besoins de suivi efficient des activités de terrain, deux encadreurs ont été identifiés et contractualisés dans chaque commune.

b. Identification et contractualisation des encadreurs locaux

Pour assurer la bonne exécution des tâches définies dans le plan de travail élaboré par APROSPEN en collaboration avec la Commune, deux encadreurs locaux ont été identifiés et contractualisés par APROSPEN pour appuyer l'animateur communal. L'identification de ces personnels d'appui tient compte de profil d'artisans de ces derniers et leur expertise en matière de suivi et de réalisation des ouvrages. Ces encadreurs ont la charge d'assurer l'exécution des travaux par les jeunes.

c. Dotation des jeunes et encadreurs en équipements de travail

Dans chaque Commune d'intervention du projet, cent (100) jeunes bénéficiaires de la phase HIMO ont été dotés en équipements de protection acquis par APROSPEN suite à un avis à cotation. Chaque jeune a reçu un kit d'équipements composés d'une paire de bottes, d'une paire de lunettes, d'une paire de gangs, d'un casque, d'un gilet d'identification, d'un imperméable pour protection contre la pluie. La dotation en ces équipements vise à garantir la sécurité des jeunes et/ou les personnels des chantiers HIMO pendant l'exécution des travaux. A ces équipements, s'ajoute la mise à disposition dans chaque Commune d'une caisse à outils médicaux pour premier secours.



Photo 5 : des jeunes HIMO équipés à Meiganga équipés à Ngaoundal

Photo 6 : des jeunes HIMO

d. Acquisition et dotation des jeunes en matériels de travail

La mise en œuvre des travaux communautaires à travers l'approche HIMO sur les sites identifiés nécessite la disponibilité en matériels de travail adaptés et en nombre suffisant. Dans cette logique, les besoins en matériels de travaux HIMO ont été exprimés et répertoriés dans la prévision budgétaire d'APROSPEN. A l'issue des négociations conduites sur le budget, le PARSE s'est proposé de fournir les matériels de travail qui seront utilisés pendant les travaux. Ces matériels mis à la disposition d'APROSPEN au début des travaux de la phase HIMO (09 Septembre 2017) ont été acheminés vers les Communes concernées. Ces matériels se composent de massette de 5 et 10KG, des brouettes, des pioches, des pelles, des machettes, des scies à cadre bois, des scies à métaux, de phymes polyanes, des ficèles, des mètres pour mesures etc. (confère tableau V).

Tableau VI : Liste des matériels mis à disposition par GIZ durant les travaux HIMO

N°	Désignation	Quantité
0	Brouettes tropic	0
1	Pioches tropic de 2kg	0
2	Pèles rondes	0
3	Pèles bèches	0
4	Truelles de 22mm	0
5	Mesures 7m	0
6	Rouleau ficèle de 2 000m	8
7	Fils polyane de 200m2	4
9	Moule de 320x5	0
11	Moule de 315x5	0
12	Moule de 310x5	0

13	Massette de 10kg	0
14	Massettes de 5kg	0
15	Niveau à bulle d'air	4
16	Cadre de Scie à métaux	
17	Scie en bois	
18	Barre à mine	

0			
19			
Machettes			
0			

3.4.2- La mise en œuvre des activités HIMO proprement dites

La mise à contribution de 200 jeunes issus des deux communes d'intervention du projet pour la réalisation des travaux communautaires s'est étalée sur huit semaines à compter du 04 septembre 2017. Durant cette période, chaque jeune a été pris quotidiennement en charge pour chaque jour de travail effectif. Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des travaux réalisés, les difficultés ainsi que les périodes d'exécution respectivement dans chaque commune.

Tableau 6 : La synthèse des travaux HIMO dans la Commune de Ngaoundal

Péριο de (semaine)	Activités réalisées	Défis, problème majeurs ou difficultés	Solutions proposées ou élaborées	Impact ou changements
<i>Du 04 au 09/ 09/2017</i>	-Défrichage des alentours et de l'enceinte de l'hôtel de la commune de Ngaoundal ; -Nettoyage des bureaux administratif des services communaux ; -Nettoyage de la cours, -Défrichage aux alentours de la sous-préfecture.	-Insuffisance de Matériels de travail HIMO ; -Manque de matériels informatiques ; - Complexité de Procédures de la banque De domiciliation du Compte du projet Entraînant de légers retards dans le paiement des jeunes.	-Accélération de la procédure d'acquisition des matériels de travail des chantiers HIMO auprès du partenaire financier - Echange avec les jeunes sur les causes du non-respect du calendrier de paiement des indemnités.	-Lagestion de l'hygiène et la salubrité au niveau des services publics améliorée -Un hectare d'espace public réparti entre la mairie et la sous-préfecture de Ngaoundal nettoyé et défriché
<i>Du 11 au 15 septembre 2017</i>	- Défrichage sur les sites de Carrefour saya, lycée de Ngaoundal, DAPIA, de Californie à la gare, quartier Aviation, Carrefour Zimbabwe , camp militaire, Ancien champ de prière, CMA, Délégation de l'affaire sociale, Camp beka, carrefour BP , la gare et Mairie	- Dispositif Sécuritaire pour la réalisation des travaux de Ramassage d'ordures (problèmes de cache nez et agitation des jeunes) - Le retard dans la Mise à disposition des outils informatiques	- La convocation par le Maire d'une réunion de mise au point avec comme participants l'exécutif communal, les membres du comité de sélection et l'animateur et tous les jeunes engagés dans les travaux. -200 caches nez sont mis à la disposition par APROSPEN	- Les matériels de travail acheminés dans la Commune et les travaux dans les sites ont été intensifiés ; - Les jeunes maîtrisent mieux les enjeux.
<i>Du 18 au 22</i>	- Nettoyage des alentours de la Mairie d'une distance moyenne de 1Km	- Le retard dans l'acquisition des outils	- Accélérer le processus d'acquisition du	- 2000 m de caniveau ont été

<i>septe</i>	avec la mobilisation de deux (2) groupes ;	informatiques et moyen	matériel informatique et du	curés et près de
--------------	--	------------------------	-----------------------------	------------------

mbre 2017	- Défrichage de l'entrée CEPEFAN au Camp Militaire, l'esplanade du chef de canton Beka, de l'école publique, - Nettoyage et défrichage du CMA et le pourtour de la sous-préfecture jusqu'à la délégation de l'agriculture ; - Curage des caniveaux en face de l'inspection d'Arrondissement de l'éducation de base ; - Curage et nettoyage de l'axe station Total - Carrefour BP (2000 m linéaire) ;	- de déplacement pour la supervision sur le terrain, - Retardent dans l'avancement travail dû à l'abondance des ordures Ménagères dans les caniveaux a avec présence de déchets humains à effet de nuisance ;	- matériel roulant des animateurs afin d'accroître leur performance sur le terrain ; - Dotation des jeunes en cache-nez pour les permettre d'effectuer certains travaux dans la sérénité.	deux hectares défrichés et nettoyés
Du 25 au 29 septe mbre 2017	- Déterrage des dépôts d'ordures et libération des voies publiques et caniveau sur les sites de TIGUEDA, CAMP BEKA, CAMP FARA et au MARCHÉ CENTRAL ; - La suite des travaux de défrichage au niveau de l'Hôpital d'Arrondissement et de l'école publique ; - Le curage de caniveau sur l'axe en face de la MAIRIE-Commissariat en passant par Tiguéda	- contraintes climatiques avec des jours de grande pluie ; - défis en matériels informatiques et en Moyen De déplacement pour la supervision des sites de travaux.		-
Du 02 au 06 octob re 2017	- Défrichage de l'école bilingue de TIGUEDA et à la délégation d'arrondissement de la jeunesse-axe Carrière, l'Hôpital d'Arrondissement ; - Déterrage des dépôts d'ordures et libération des voies publiques à CAMP BEKA, sur l'axe commissariat carrefour BP (Suite) et au MARCHÉ CENTRAL	- Ralentissement des travaux de curage dû aux ordures, distance éloigné - Entre Les sites et Alourdissement de la supervision de travaux.	La réorganisation des groupes de jeunes et principe de gestion revu ;	-

	- Début des travaux de Construction de l'ouvrage (caniveau) sur l'axe station totale sur une distance de 60 m;		
Du 09 au 13 octobre 2017	- Le ramassage d'ordures ménagères à CAMP BEKA mobilisant 06 groupes de jeunes et les doter des tricycles mis à la disposition par la Commune et la participation des populations. - Le défrichage et le curage des caniveaux à la l'entrée de la GARE	- Contraintes climatiques et météorologiques	
Du 16 au 20 octobre 2017	- La construction de l'ouvrage de franchise : finalisation des travaux de terrassement, pose des moellons pour le caniveau en V, fabrication des dalots et coffrage du point de franchise. Voir photos 6 et 7	- Contraintes climatiques et météorologiques	
Du 23 au 27 octobre 2017	- Ramassage d'ordures au marché central de Ngaoundal, - Nettoyage et défrichage des alentours de la commune et à la résidence du sous-préfet, finalisation du chantier sur l'axe station total.	- Manque en matériels de reprographie et de reporting - la perte d'un mètre mesure de 7 m pendant les travaux au chantier et certains matériels ont été endommagés.	



Photo

8 : Les jeunes HIMO dans la construction

Photo 7: Encadreurs des jeunes

Tableau 7: La synthèse des travaux HIMO dans la Commune de *Meiganga*

Période (semaine)/Lieu	Activités réalisées	Défis, problème majeurs ou difficultés	Solutions proposées ou élaborées	Impact ou changements
Du 04 au 09/ 09/2017	Plusieurs activités se sont déroulées dans la Commune pendant cette semaine sur différents sites :	Plusieurs Difficultés ont été éprouvées pendant la première semaine des Activités HIMO. Ces difficultés sont liées aux :	Des solutions suivantes ont été proposées : - Accélérer le processus d'acquisition du matériel de travail des jeunes,	
	☐ Mairie		- accélérer le processus de	
	Nettoyage des bureaux			
	Défrichage au tour de la			
	mairie	- Manque de matériel de travail,	paiement des	
	Ramassage des ordures			
	Nettoyage du Magasin	- Retard dans le	indemnités des	
	☐ Préfecture	Paiement des jeunes	jeunes.	
	Défrichage	vulnérables,		
	Ramassage des ordures	- Manque de matériel informatique,		
	☐ Sous-préfecture			
	Défrichage	- Absence de		
	Ramassage des ordures	moyen de transport pour la supervision de l'exécution des travaux		
	☐ Délégation départementale des enseignements secondaires			

	☐ ☐ ☐ ☐	Défrichage Mairie/Narral Défrichage Ramassage des ordures Morgue	HIMO ; -Absence d'équipement de matériel de protection pour l'animateur et les		
--	--	--	--	--	--

	Défrichage	facilitateurs.		
Du 11 au 15 septembre 2017	a- <u>Activités préparatoires</u>			
	Réunion de planification des travaux HIMO avec les chefs de groupes et le chef service technique ;	deuxième semaine des travaux HIMO à Meiganga, l'on a fait face à d'énormes difficultés qui sont :	Pendant la semaine des travaux HIMO à Meiganga, l'on a fait face à d'énormes difficultés qui sont :	Comme solutions apportées pendant cette semaine d'activités, nous avons proposé de :
	site d'intervention ;			
	Limage des machettes.			
	b- <u>Sites</u>			
	Préfecture/ Campement	abeilles faisant des victimes ;	-Attaque des abeilles faisant des victimes ;	présentant les dangers pour aller vers un autre ;
	Campement/ stade			- Doter les jeunes des tribalisés pour renforcer leur sécurité.
	Jardin Public/ Foyer		- Dégradation d'une manche de pioche et de deux râdeaux	Accélérer le processus d'acquisition du moyen de déplacement des animateurs sur le terrain.
	Campement/ délégation de l'environnement	(patrimoine de la mairie)		
	Campement/ pont école Christ Roi	lors du curage des caniveaux ;		
	c- <u>Tâches exécutées</u>			
	Curage des caniveaux		- L'absence des tribalisés sur les sites des travaux HIMO a causé un accident imposant une journée de congé à la victime ;	
	Défrichage			
	Ramassage des ordures		-L'absence des	

		moyens de transport des superviseurs ;		
<i>Du 18 au 22 septembre 2017</i>	a-Sites - Ecole Christ Roi : Résidence sous-préfet ; - LWF : Carrefour lycée classique : Hôtel le SENAT ;	Pendant la troisième semaine des travaux HIMO, les difficultés suivantes ont été éprouvées :	Les solutions apportées pendant cette semaine sont semblables à celles de des semaines précédentes à savoir :	Comme changement observé, les jeunes ont perçus leurs premières indemnités. Ce qui a renforcé leur

	EGEM : Touristique Express : Carrefour ELF Délégation de tourisme : compagnie : Carrefour ELF b- Activités réalisées Curage des rigoles ; Canalisation des eaux ; Désherbages ; Ramassage des ordures	Manque de moyen transport de l'animateur et du matériel de travail vers les sites ; -Manque de matériel informatique ; - Doute des jeunes sur le paiement intégral de leur rémunération ; - Présence récurrente des abeilles sur plusieurs endroits	- l'octroi des matériels informatiques et roulants aux animateurs. Cependant en ce qui concerne le doute des jeunes sur le paiement de leurs indemnités, il a été demandé de rassurer ceux-ci afin de renforcer leur confiance sur le PMO.	confiance et leur désir de poursuivre les travaux.
Du 25 au 29 septembre 2017	Les activités suivantes ont été réalisées pendant cette semaine : Curage des caniveaux (Axe Ngassiri et RN1) Défrichages (case ronde, stade Ngassiri et pont Ngassiri) Bouchage des nids de poules (Axe petel marche Lycée Classique) Ramassage des d'ordures (petits marchés).	Les difficultés de la quatrième semaine sont presque les même que celles des semaines précédentes à savoir : - Le manque de moyen de transport pour la couverture des sites ; - Le manque du matériel informatique ; - La détérioration de certains matériels de travail ; - L'incivisme de la population de Meiganga.	Comme suggestions, nous recommandons de : - Attirer l'attention des jeunes sur la tenue du matériel de travail qui doit être bien entretenu ; - Sensibiliser la population sur l'hygiène et la salubrité afin de maintenir la propreté dans la ville.	Comme changement observé, les jeunes ont perçus l'entière de leurs indemnités. Ce qui a renforcé leur confiance et leur désir de poursuivre les travaux.

<i>Du 02 au 06 octobre 2017</i>	Curage des caniveaux (EP G3 : ponds yizoro) Défrichages derrière le	Les difficultés rencontrées pendant cette semaine sont :	Comme suggestions, nous recommandons de : - Doter les animateurs	
--	---	--	---	--

	domicile du 2° adjoint au Maire - Bouchage des nids de poules (Axe Enéo : A2) - Curage des caniveaux (carrefour Ngnalel : rue 24) - ramassage des ordures (camtel) - défrichage site du pont.	- Le manque de moyen de transport pour la couverture des différents sites ; -Plusieurs manches cassées, non remplacées.	des matériels informatique et roulant pour accroître leur performance sur le terrain.	
Du 09 au 13 octobre 2017	a- Zone d'intervention - Camtel (ramassage des ordures) - Carrefour vedette - Sabongari Ecole franco - Mayo liddi - Rue 24 - Pont (Pitoa) b- Type de travaux - Curage des rigoles - Ramassage des ordures - Défrichage - Canalisation	Les différentes des dernières semaines sont semblables à celles précédentes et dont relatives aux : - Manque de moyen de locomotion ; - Eloignement des sites ; - L'incivisme des populations.	Comme suggestions, nous recommandons encore une fois de : - Doter les animateurs des matériels informatique et roulant pour accroître leur performance sur le terrain	
Du 16 au 20 octobre 2017	a- . Sites - Préfecture - Axe Ngassiri - Mayo liddi - Rue 24 - Stade para - Mairie - DDSEP b- Tâches exécutées	- La dégradation d'une manche de pioche ; - La non assistance de l'animateur par le personnel d'encadrement ; - La réclamation d'une augmentation de prime par les jeunes sélectionnés pour l'exécution du pont ;	Ici, nous suggérons par rapport à la non-assistance des encadrement d'avoir une assise avec ceux-ci afin de les ramener à l'ordre ; - Encourager les jeunes concernés par les travaux du pont à poursuivre	

	caniveaux ;	Travaux de curage des	les travaux en augmentant leur rémunération.	
--	-------------	-----------------------	---	--

	Défrichages ; Ramassage des ordures ; Construction du pont			
<i>Du 23 au 27 octobre 2017</i>	a- Sites d'interventions Les travaux se sont déroulés dans toute l'étendue de la zone urbaine de la commune de Meiganga dont les sites ont été déterminés au préalable par l'exécutif communal. b- Tâches exécutées Travaux de curage des caniveaux ; Défrichages ; Bouchage des nids de poule ; Ramassage des ordures ; Construction d'un pont (voir Photo 8 et 9).	Pendant cette dernière semaine des travaux HIMO, aucun problème technique n'a été soulevé en ce qui concerne les jeunes engagés dans ces travaux. Cependant, le souci qui reste préoccupant est celui du manque de matériel informatique de l'animateur pour la finalisation de certains travaux d'ordre administratif.	Comme suggestion, nous recommandons ici d'accélérer le processus d'achat des matériels informatique et roulant des animateurs.	Comme changement observé à la fin des travaux HIMO dans cette Commune, nous notons que : -L'ensemble des travaux identifiés au départ ont été réalisés à 100% ; -L'ouvrage du pont a été réalisé ; - Les jeunes bénéficiaires ont effectué les travaux jusqu'à la fin sans dommage causé à leur endroit.



travaux de construction d'un pont à Ngo-dondo quartier PITOÀ à Meiganga

3.5 Organisation des entretiens avec 280 jeunes sur les aspirations professionnelles

C'est une activité qui a démarré au cours de la phase des travaux HIMO. Elle a consisté à organiser des entretiens individuels avec les jeunes de façon concertée avec le comité de sélection aux fins de mieux cerner les aspirations professionnelles de chaque bénéficiaire. Ces entretiens ont été réalisés sur la base des filières porteuses identifiées sur le marché de l'emploi au niveau de chaque commune d'intervention. Les entretiens individuels ont permis de cerner les aspirations professionnelles de 560 jeunes retenus dans les communes de Meiganga et Ngaoundal.



Photo 8 : encadreur et jeunes HIMO en plein travaux de construction du pont de Meiganga

3.6. Préparations de sessions de formations des jeunes

L'organisation des sessions de formation professionnelle des jeunes requiert au préalable une série d'activités préparatoires, notamment l'identification des filières porteuses du marché local, l'orientation des jeunes par filière, l'identification des centres de formation, l'harmonisation de la démarche formative, contractualisation avec les centres de formation partenaires et sélection des formateurs et l'affectation des jeunes dans les centres de formation.

3.6.1 Identification de filières porteuses

Cette activité a été au préalable conduite par GIZ-PARSE à travers une étude dont les résultats ont été restitués et partagés au profit de l'ensemble des parties prenantes. Ces résultats offrent une meilleure perception des opportunités et atouts des communes de Ngaoundal et Meiganga. Les métiers porteurs du marché local de chaque Commune ont été identifiés et répertoriés. Les données pertinentes sur les différents secteurs du marché local fournies par le consultant, ont été recensées et diffusées auprès des acteurs locaux et des bénéficiaires du projet dans les Communes. Pour assurer la diffusion des informations sur les métiers rentables, APROSPEN a identifié deux groupes de filières à savoir les filières à haute potentialité économique (tableau VIII) et celles caractérisées par un niveau de saturation élevé et à faible rentabilité (Tableau IX).

Tableau VII : Liste des 15 premiers métiers porteurs par Communes

Meiganga	Ngaoundal
Réparation des pneus	Réparation des pneus
Maïs	Haricot rouge
Haricot rouge	Petite restauration
Apiculture	Maïs
Bureautique	Apiculture
Yaourt	Yaourt
Manioc	Maraichage
Petite restauration	Pondeuse
Mécanique automobile	Manioc
Petit ruminants	Cordonnerie
Pondeuses	Mécanique moto
Menuiserie métallique	Pomme de terre
Cordonnerie	Petits ruminants
Briqueterie	Poulet de chair

Tableau VIII: *les filières à faible rentabilité économique au niveau de Ngaoundal et Meiganga*

Commune de Meiganga	Commune de Ngaoundal
Maraichage	Friperie
Pomme de terre	Coiffure femme
Poulets de chair	Mécanique automobile
Extracteur de sable	Menuiserie métallique
Friperie	Coiffure homme

Coiffure homme	Menuiserie bois
Coiffure femme	Forge
Laverie des voitures	Briqueterie
Couture	Extracteur de sable
Forge	Laverie des voitures
Mototaxi	Couture
Menuiserie bois	Menuiserie aluminium
Menuiserie aluminium	Moulinage

Source : Etude sur les métiers rentables dans les communes partenaires du PARSE-2017

3.6.3 Organisation de sessions d'orientation des jeunes

Chaque Commune a abrité une session d'orientation professionnelle animée par l'équipe d'APROSPEN en partenariat avec la DAJEC, la Commune, les responsables des services sectoriels des différents domaines porteurs identifiés en mettant 0contribution l'expertise du Fonds National de l'Emploi. Cette session d'orientation a permis d'optimiser le choix des jeunes bénéficiaires du projet et d'améliorer leur connaissance sur les différentes filières économiquement réparties selon les trois grands domaines suivants :

- ❖ Le Domaine de l'agriculture, (Le maïs, le haricot rouge, le manioc, le maraichage etc.),
- ❖ Domaine de l'élevage (L'apiculture, les petits ruminants, poulet de chair et pondeuse) ;
- ❖ Le domaine de l'artisanat et le commerce (La menuiserie métallique la petite restauration bureautique, La réparation des pneus, Yaourt, Cordonnerie, Briqueterie, Mécanique Automobile, Mécanique moto, la menuiserie, la couture et la coiffure).

Au terme de ces sessions, les jeunes ont opéré de choix volontaire et délibéré de leur filière professionnelle. Sur la base de cette avancée, un répertoire des jeunes par filière a été confectionné et a permis d'entreprendre les négociations sur les bases objectives avec les centres de formation identifiés. Le tableau ci-dessous présente la synthèse de la présente session d'orientation ainsi que la répartition des jeunes par filières dans les deux Communes.

Tableau IX : Synthèse et répartition des jeunes par filières dans les communes de Meiganga et Ngaoundal

Secteur	Filière	Meiganga		Tot	%	Ngaoundal		Tot	%
		M	F			M	F		
Agriculture	Mais	21	1	37	43	2	8	28	29
	Haricot rouge	2	5	7	71	5	1	6	17
	Pomme de terre	6	1	7	14	3	3	6	50
	Maraichage	0	0	0	0	6	3	9	33
	Manioc	2	0	2	0	1	8	18	44

Total agriculture		31	2	53	42	4	23	67	34
Elevage	Petit ruminant	25	1	37	32	1	5	18	28
	Pondeuse	6	4	10	40	7	1	8	13
	Poulet de chair	6	1	19	68	1	8	22	36
	Apiculture	0	0	0	0	6	0	6	0
Total élevage		37	2	66	44	4	14	54	26
Artisanat	Petite restauration	0	8	8	10	1	3	4	75
	Bureautique	14	1	27	48	2	18	39	46
	Menuiserie bois	6	0	6	0	7	0	7	0
	Yaourt	2	8	10	80	1	5	6	83
	Réparation des pneus	1	0	1	0	1	0	1	0
	Briqueterie	2	0	2	0	0	0	0	0
	Broderie	1	5	6	17	0	0	0	0
	cordonnerie	0	0	0	0	1	0	1	0
	Menuiserie métallique	4	0	4	0	4	0	4	0
	Mécanique moto	0	0	0	0	1	0	14	0
	Mécanique autom	11	0	11	0	7	0	7	0

	obile								
	Coiffure	2	5	7	71	4	1	5	20
	Couture	13	6	79	84	1	59	72	82
Total secteur artisanat		56	1	16	65	7	86	15	54

Totaux	12	1	28	56	1	12	28	43

3.6.4 Identification des centres de formation

Pour assurer la mise en œuvre de la formation de 560 jeunes vulnérables issus des communes de Ngaoundal et Meiganga, APROSPEN a répertorié les structures de formation professionnelle au niveau local. C'est une démarche qui a conduit à l'identification des centres endogènes ainsi que les contenus de formation qu'il offre sur le marché, à l'appréciation du potentiel humain capitalisable, les capacités en termes d'accueil, l'approche managériale, les calendriers de formation mais aussi et surtout les faiblesses de chaque structure. Les échanges conduits à cet effet ont permis d'identifier trois centres de formation endogènes dans la Commune de Ngaoundal et cinq dans la Commune de Meiganga (confère tableaux X et XI).

Tableau X : Centres de formation endogènes dans la commune de Ngaoundal

Centre de formation	Contenus de formation	Ressources humaines
Centre multifonctionnel de promotion des jeunes de Ngaoundal	Pneumatique, mécanique auto et moto, la bureautique et l'industrie d'habillement, agriculture et élevage	Cadre de jeunesse et partenaires artisans, et Agronome Vétérinaire maitres ingénieurs technicien et
CFAC de Ngaoundal	Agriculture, élevage, sylviculture et gestion de l'environnement	Conseiller agropastoral techniciens d'élevage en Production et santé animale, Technicien d'agriculture

CFF de Ngaoundal	Industrie d’habillement, la restauration,l’agriculture,l’élev age et l’agroforestérie	Formateurs du centre et partenaires associés
------------------------	--	---

Tableau XI : Centres de formation endogènes dans la commune de Meiganga

Centre de formation	Contenus de formation	Resources humaines
Centre multifonctionnel de promotion des jeunes de Meiganga	Pneumatique, mécanique auto et moto, la bureautique et l'industrie d'habillement	Cadre De jeunesse et partenaires maitres artisans
SAR/S M de Meiganga	Menuiserie, Briqueterie ou maconnerie	Enseignants de la sar.sm(4 Au total)
Centre Sociomenager	Industrie d'habillement, l'économie sociale et familiale,	Personnel enseignant du centre et Enseignants associés
CMPJ Départemental	La bureautique et l'industrie d'habillement, la restauration	Cadre De jeunesse et partenaires maitres artisans
CFA- de apess Meiganga	Agriculture, élevage, sylviculture et Gestion de l'environnement	Conseiller agropastoral techniciens d'élevage en Production Et santé animale, Technicien d'agriculture
CPFF de Meiganga	Industrie d'habillement, la restauration, l'agriculture, l'élevage et l'agroforestérie	Formateurs du centre et partenaires associés

3.6.5 Mise en cohérence des démarches formatives

Pour répondre efficacement aux exigences du projet qui offre une formation professionnelle de trois mois au profit des jeunes vulnérables des Communes de Ngaoundal et Meiganga, APROSPEN a organisé un atelier de mise en cohérence des approches de formation. Cet atelier a mobilisé 35 formateurs quatre centres de formation endogène de la Commune de Meiganga et trois centres de Ngaoundal, les sectoriels des secteurs retenus, un représentant de chaque commune et un représentant des Délégués départementaux de Djérem et du Mbéré. Plusieurs thèmes en rapport avec l'objet de l'atelier ont été abordés en plénière suivis des travaux dans les focus groupe et des échanges interactifs. Cet atelier a permis de s'accorder sur les cahiers de charges des centres retenus,

les contenus des formations à dispenser, les thèmes transversaux à aborder, l'agenda de mise en œuvre et les attentes pertinentes à la fin de la formation. Il est ressorti de ces échanges que les CFAC de Ngaoundal et CFA-apess de Meiganga initialement retenus pour conduire les formations dans les domaines agropastoraux sont des centres promus par le programme AFOP.

Le coordonnateur dudit programme s'étant opposé à leur implication dans le processus, il était urgent de trouver une alternative à ce manquement de dernière minute. Au cours des investigations ultérieures. Le Centre de formation agropastoral et halieutique de Beka Hosseré (CEFAH) a été identifié et approché pour assurer le volet formation agropastoral.

3.6.5 Contractualisation avec les centres de formation retenus

Après ces phases d'échanges sur les contenus des cahiers de charges, un projet de contrat a été conçu par APROSPEN et envoyé aux centres pour lecture et amendement suivie de la signature par les parties prenantes.

Tableau Résumé des activités : Période du Rapport : du 01 août au 31 octobre 2017

Résultats			Activités et Outputs	Statuts (niveau d'avancement)
jeunes des Ngaoundal et Meiganga dont 48.5% des femmes ont bénéficié des activités HIMO	Resultat 1: 200 jeunes vulnérables des Communes de	200 issus de	Activité : Identification et sélection de 200 jeunes vulnérables issus des deux communes	- plus de 1000 jeunes des communes cibles ont été Informés et sensibilisés a- Une réunion d'échange et de travail avec l'exécutif communal et autre responsables communaux a été organisée dans chaque Commune b- Une rencontre d'échanges avec les sectoriels notamment les délégués d'arrondissement de jeunesse a été organisée c- Au moins Cinq chefs traditionnels et le conseil communal de jeunesse de chaque Commune ont été mis à contribution pour intensifier la communication et la sensibilisation des jeunes sur le Projet. d- Le processus de sélection des jeunes de chaque Commune a été planifié 2- Un comité de sélection des jeunes vulnérables a été mis en place dans chaque Commune a- Chaque Commune a été accompagnée à la mise en place du comité de sélection b- une session de présélection des jeunes a été organisée et animée dans chaque Commune c- une session de sélection et d'entretien physique des jeunes a été organisée et animée dans chaque Commune
			Activité : Identification des initiatives communautaires à haute intensité de main d'œuvre Outputs : la liste des sites de travaux est disponible	a- Chaque Commune a été accompagnée à identifier et à répertorier les initiatives communautaires nécessitant les activités HIMO b- Chaque Communes a été accompagnée à l'identification des sites des travaux c- Dans chaque Commune un ouvrage de franchissement identifié et réalisé grâce à l'appui du projet

	Activité : Lancement des travaux HIMO	a- un animateur déployé et installé dans chaque commune et chargé de l'animation quotidienne des activités du projet Acquisition des équipements et matériels de travail b- Deux jeunes des Communes de Meiganga et de Ngaoundal ont été dotés en équipements de protection et matériels de travail HIMO c- Deux cents jeunes des Communes de Ngaoundal et Meiganga ont été structurés en équipes opérationnelles de travail des chantiers HIMO d- Accompagnement des communes à l'identification des sites de travaux HIMO
	Activité : Mise en œuvre et suivi des jeunes pendant les travaux HIMO	Deux cents jeunes issus des deux Communes ont été mis à contribution pour la réalisation des travaux HIMO et ont été suivis pendant deux mois de travaux
Resultat2: 560 jeunes vulnérables (30% des femmes) de chaque commune sont sélectionnés en vue de leur formation	Activité : identification des filières à haute valeur économique	a- un consultant a été comis par la GIZ-PARSE pour documenter les informations sur les filières porteuses b- trente(30) filières ont été identifiées dans chaque commune parmi lesquelles quinze ont été identifiées plus rentables c- le rapport de l'étude a été mis à la disposition des partenaires et diffusé auprès des jeunes bénéficiaires en vue d'éclairer leur choix
professionnelle et leurs aspirations et aptitudes sur les parcours professionnels sont documentées	Activité : Organisation des entretiens sur les aspirations professionnelles avec 560 jeunes	560 jeunes dont % des jeunes femmes ont été entretenus sur leurs aspirations et projet professionnels
Resulte3: 280 jeunes vulnérables (30% des femmes) par commune ont été formés sur les filières porteuses	Activité : Organisation des séances d'orientation professionnelle des jeunes	560 jeunes bénéficiaires dont % des jeunes femmes ont été orientés sur les métiers porteurs identifiés

	Activité : Organisation des	560 jeunes dont % jeunes femmes des Communes de Ngaoundal et Meiganga ont commencé la formation professionnelle

sessions des jeunes par commune	de formation	
------------------------------------	--------------	--

4. Évaluation du progrès vers les résultats prévus

Pour atteindre les résultats visés dans le cadre de cette action, APROSPEN a mis en place un système de suivi et évaluation des activités. C'est dans ce cadre que nous avons résumé ci-dessous dans un tableau les progrès de nos activités vers les résultats prévus.

Tableau 13 : Evaluation du progrès vers les résultats prévus

Domaine de Resultat	Progrès
- 100 jeunes vulnérables par Commune ont bénéficié des activités HIMO	L'identification des bénéficiaires du projet s'est réalisée à travers trois activités principales à savoir l'information et la sensibilisation des jeunes et population de chaque Commune sur le projet, la réception des dossiers de recrutement et la tenue des sessions de sélection par le jury de sélection mis en place. ☐ Information et sensibilisation des jeunes sur le projet Deux mois avant le démarrage du projet, APROSPEN en collaboration avec GIZ-PARSE a conduit des séances d'IEC dans la Commune de Ngaoundal et de Meiganga dans le cadre d'une mission de sensibilisation. Cette activité avait pour objectif d'informer les populations des deux Communes sur le projet et à faciliter l'adhésion des jeunes au processus. Elle a abouti dans chaque Commune à la mise à contribution des acteurs locaux notamment les chefs des villages, les structures consultatives des jeunes (CNJC) et les sectoriels en charge de la jeunesse de chaque Commune. ☐ Réception des dossiers de candidature A l'issue des échanges conduits dans le cadre de cette mission de sensibilisation avec l'exécutif de chaque Commune, le processus de recrutement a été amorcé. Dans chaque commune, le point focal au niveau de l'institution communale et la DAJEC ont été identifiés pour la réception des dossiers de candidature. ☐ La session du comité de sélection Un jury pour la sélection des bénéficiaires créé par arrêté municipal de chaque Commune a tenu deux sessions dont une session de présélection des jeunes et une session d'entretien physiques des candidats. Chaque Commune d'intervention a abrité pour la circonstance une session du comité en vue de la présélection des jeunes candidats au processus de recrutement. Ces sessions étaient
- 280 jeunes vulnérables de chaque commune sont sélectionnés en vue de leur formation professionnelles et leurs aspirations et aptitudes sur les parcours professionnels sont Documentées	

consacrées à l'examen et à l'analyse des dossiers de candidatures enregistrées. Après ces sessions de présélection pour l'étude et l'examen des dossiers de candidatures reçu, chaque Commune a abrité une session du comité de sélection en vue de l'entretien individuel des candidats. La session d'entretien des candidats était consacrée à vérifier l'identité du candidat, à apprécier le niveau de vulnérabilité de chaque candidat, du candidat, la disponibilité et l'engagement du jeune au regard de la durée du projet et son aspiration professionnelle pour son éligibilité au processus. Toutefois, ces sessions de présélection ne donnaient pas entière satisfaction au comité du fait du nombre insuffisant de candidature à examiner par rapport aux indicateurs ou nombre des jeunes à recruter ; ce qui a justifié la tenue des sessions supplémentaires de présélection.	□ Problème rencontré et solution Le délai entre la réception des dossiers la session du comité de sélection très court (trois semaines). Le nombre de dossiers reçu pour la première était en dessous de l'objectif. De même, il est convient de noter les cas d'absence des candidats attendus à l'entretien et le report de la session d'entretien du 07 au 09 Août dans la Commune de Ngaoundal. Pour pallier à ces problèmes, le comité de sélection de chaque Commune a pris des mesures palliatives en organisant une session extraordinaire d'entretien afin de combler le gap et atteindre l'objectif de recruter 280 jeunes. C'est dans ce sens que deux sessions spéciales d'entretien des candidats ont été organisées en date du 18, 27 et 28 Juillet 2017 dans la Commune de Meiganga et du 07 au 09 Août 2017 et du 23 au 25 août 2017 dans la Commune de Ngaoundal.
- 280 jeunes vulnérables par commune ont été formés sur les filières porteuses, - les formateurs endogènes sont outillés, disposent des compétences adaptées aux besoins des jeunes et maîtrisent les techniques d'orientation professionnelle.	<u>Identification des filières porteuses :</u> L'identification des filières porteuses par APROSPEN s'appuie sur l'étude sur les métiers rentables conduite par un consultant commis par la GIZ dans les Communes d'intervention du PARSE. Les données pertinentes sur les métiers des différents secteurs du marché local fournies par le consultant, ont été recensées et diffusées auprès des acteurs locaux et des bénéficiaires du projet dans les Communes. Pour assurer la diffusion des informations sur les métiers rentables, APROSPEN a identifié deux groupes de filières à savoir les filières à haute potentialité économique et celles caractérisées par un niveau de saturation élevé et à faible rentabilité. <u>Orientation professionnelle des jeunes :</u> L'orientation professionnelle des jeunes sur les filières porteuses est une étape essentielle et complexe au regard de la diversité des domaines et des aptitudes des jeunes à exprimer leurs choix et leur engagement. Pour aborder cette étape,

APROSPEN a conduit des échanges avec le FNE sur la base d'une note conceptuelle élaborée à cet effet. Cette note conceptuelle définit de manière précise l'objectif recherché, le résultat concret attendu. Les échanges avec ces experts en la matière ont conduit à la planification de cette activité. <u>Problème</u> : la difficulté majeure réside dans l'objectivité du choix des jeunes. Plusieurs jeunes ont opté pour une filière au départ et ont sollicité de changer au début de la phase formation. Formation des formateurs : Pour répondre efficacement aux exigences du projet qui offre une formation professionnelle de trois mois au profit des jeunes vulnérables des Communes de Ngaoundal et Meiganga, APROSPEN a organisé un atelier de mise en cohérence des approches de formation. <u>Animation de la session de formation</u> : En cours	
- 280 jeunes par commune ont obtenu de kit d'installation économique pour leur insertion dans les Activités Génératrices de Revenus (AGR). 280 jeunes ou groupe de jeunes par commune sont insérés coachés et accompagnés	Cours

5. **Garanties + genre**

La réalisation des travaux HIMO ne constituent pas les seules activités menées dans le cadre de cette étape du projet. Ces actions sont élargies aux questions transversales notamment la promotion de l'approche genre, la citoyenneté et le vivre ensemble, la promotion de la santé et la gestion de l'environnement. Les causeries et enseignements sur ces thématiques seront davantage intensifiées dans le cadre la phase 2 « la formation professionnelle ».

La promotion de l'approche genre :

C'est une question prioritaire, voire une exigence du projet qui préconise la prise en compte et le respect du genre. Le pourcentage des femmes est d'au moins 30% selon les indicateurs contractuels. Cette exigence est à suffisance prise en compte à tous les niveaux du processus dans les communes respectives. A titre d'illustration, dans le cadre des travaux HIMO 60% et 37% des femmes sont mises à contribution respectivement à Meiganga et Ngaoundal. Pour la phase formation et insertion, la même tendance est observée avec environ 56 % de femmes à Meiganga contre 44 % à Ngaoundal.

La citoyenneté et le vivre ensemble :

Pendant la phase de mise en œuvre des travaux HIMO, des entretiens ont été organisés sur la thématique citoyenneté, le vivre ensemble et les droits humains dans le cadre des causeries éducatives. Les activités sur la citoyenneté ont porté les droits et devoirs des jeunes. La participation à la vie politique locale et la promotion du vivre ensemble dans un environnement multiculturel caractéristique de la Commune de Meiganga et de Ngaoundal ont été abordées en impulsant le dialogue et l'acceptation de la différence. Ces entretiens ou causeries visaient pour l'essentiel à préparer les bénéficiaires vers l'esprit d'entrepreneuriat.

La promotion de la santé :

C'est une activité a consisté à entretenir les cents jeunes bénéficiaires de chaque commune sur les questions liées à la santé. Les sujets abordés sont en rapport avec le VIH/sida, la lutte contre le paludisme et les maladies hydriques. Cent jeunes de chaque Commune ont bénéficiés trois causeries sur la santé.

L'assainissement et gestion de l'environnement :

Les activités mises en œuvre pendant la phase ont contribué à l'assainissement et à la gestion de l'environnement, cadre de vie des populations des Communes de Ngaoundal et de Meiganga. Le ramassage et l'évacuation des ordures ont été d'une importance capitale pour la gestion de l'hygiène et de la salubrité dans l'espace urbain de chaque Commune. Cette activité très appréciée par les autorités locales a été accompagnée de la sensibilisation des populations riveraines des différents points de dépôt d'ordures.

6. Mise à jour sur les évaluations des risques

La mise en œuvre de cette étape du projet s'est faite selon une approche de gestion des risques pris en compte dans son élaboration. Ces risques sont d'ordre psychosociologique, technique, administratif et politique.

□

Faible adhésion des jeunes au projet,

Le processus de recrutement des jeunes bénéficiaires a connu quelques difficultés. Celle-ci résulte de la faible adhésion au processus et une appropriation de la philosophie par les jeunes. Cette situation a comme effet, l'insuffisance des candidats (candidatures enregistrées inférieures au nombre de jeunes à recruter) au départ du processus, la faible participation des jeunes à la session d'entretien pendant les 1ères sessions. Pour pallier à ce problème, l'intensification de la communication, le plaidoyers auprès

des autorités traditionnelles et la concertation avec le comité de sélection ont permis de relancer le processus en intensifiant la sensibilisation et en élargissant l'information dans toutes les localités de chaque Commune.

□

Non-respect des engagements de la commune,

Pour conduire les travaux HIMO, il était question d'acquérir au préalable les matériels, équipements et matériaux nécessaires pour la réalisation des travaux. L'acquisition et la mobilisation des matériaux nécessaires notamment le sable, les moellons, le ciment pour la construction des ouvrages retenus, incombe à la commune. De même, il était question de définir en collaboration avec la Commune un plan de travail en rapport avec le cahier de charges des jeunes. Cet engagement des communes n'a pas été observé. Ce qui a conduit à adopter des approches alternatives et palliatives qui ont consisté à (i) réorienter les jeunes vers les travaux communautaires de nettoyage et de gestion de l'hygiène, et (ii) faciliter l'acquisition par les fonds du projet des matériaux destinés à la construction des ouvrages communaux à travers l'approche HIMO.

□

Mauvaise perception des opportunités locales par les jeunes pendant la session d'orientation

A l'issue des sessions d'orientation des jeunes vers les métiers porteurs, 28% des bénéficiaires ont opté pour des métiers jugés saturés. Fort heureusement, la disponibilité des résultats de l'étude conduite par la GIZ sur les métiers porteurs du marché local de l'emploi a permis de situer les jeunes sur la situation réelle des opportunités locales.

□

Modules de formation et approches méthodologiques d'animation inadaptées

Les centres de formation endogènes identifiés offrent des formations d'une durée moyenne de deux(2) ans. La gestion des calendriers de formation varie d'un centre à l'autre. Cette disparité des curricula de formation et approches managériales ne permet au projet d'atteindre facilement ses objectifs. Pour éviter ce risque, APROSPEN a mis en place une stratégie visant la mise en cohérence des approches et l'harmonisation des contenus des curricula de formation ainsi que des agendas des interventions.

□

Faible capacité d'assimilation des jeunes de la formation

L'un des risques majeurs liés à la mise en œuvre de cette étape du projet est le profil des cibles de l'action. L'adoption des approches pédagogiques en adéquation avec le profil des apprenants ainsi que le suivi de proximité des activités des centres ont limité les risques de faible assimilation des enseignements dispensés.

□

La sécurité des jeunes dans les chantiers des travaux HIMO

Pour prévenir le risque sécuritaire pour le personnel des chantiers HIMO, APROSPEN a doté chaque jeune bénéficiaire des équipements de protection. Ces équipements sont composés d'une paire de bottes, d'une paire de lunettes, d'une paire de gangs, d'un casque, d'un gilet d'identification, d'un imperméable pour protection contre la pluie. En outre, une boîte à pharmacie bien approvisionnée a permis de contrôler avec efficacité les préoccupations de santé exprimées par les apprenants.

7. Principaux défis et messages clés de la période considérée

Pendant la mise en œuvre des activités inscrites dans cette phase du projet, APROSPEN a fait face à plusieurs difficultés. Ces difficultés sont d'ordre technique, matériel, administratif et financier. Des solutions appropriées et efficaces ont pu être adoptées au cas par cas pour permettre l'atteinte des résultats escomptés.

Sur le plan matériel, le retard accusé dans la mise à disposition par le partenaire des matériels affectés à la réalisation des travaux des chantiers HIMO a failli occasionner un léger retard de démarrage. L'acquisition desdits matériels était un préalable au démarrage des travaux. De même, le matériel de roulement et outils informatique nécessaire au reportage et à la reprographie sont tardivement mis à la disposition du projet. Pour éviter ce retard, APROSPEN a négocié auprès de la commune, la mise à

disposition provisoire d'une quantité de matériels nécessaires pour conduire les travaux. Elle a en outre impulsé l'engagement des jeunes et leur volonté à effectuer les travaux à travers la mise à contribution de leur propre matériel ou avec des matériels empruntés. Pour ce qui est du matériel de roulement et des outils informatiques, des dispositions internes à APROSPEN ont été prises pour répondre aux besoins des animateurs, notamment les appuis de l'équipe de siège.

Sur le plan technique, il convient de relever la faible adhésion des jeunes pendant les 1ers processus de sélection, ce qui a justifié la tenue de quatre autres sessions du comité de sélection au lieu de deux initialement prévues. On note en outre pour le déplorer, la faible implication des Communes et l'insuffisance des centres locaux de formations professionnelles et le plateau technique peu adapté de ces centres.

En ce qui concerne le premier aspect notamment la faible adhésion des jeunes au projet, il convient de noter que le processus de recrutement a été marqué par une réticence des jeunes à s'engager. Cette situation a conduit à un retard notable dans la phase de sélection. Pour répondre à cette difficulté, APROSPEN en collaboration avec le comité communal a dû organiser deux sessions extraordinaires pour l'entretien des candidats et la sélection des jeunes vulnérables.

Pour pallier à l'implication approximative des Communes, APROSPEN a impulsé une dynamique d'échanges permanents sur le projet avec l'ensemble des exécutifs communaux et particulièrement le point focal désigné par chaque commune. Ces actions ont eu des effets à plusieurs niveaux notamment une implication plus visible marquée par la mutation du comité de sélection en comité de suivi. En outre, bien que chaque commune ait pu identifier un microprojet nécessitant l'approche HIMO, aucune des deux ne s'est engagée à financer l'acquisition des matériaux. Nonobstant cette réticence, la mise à disposition par le projet des matériaux de construction a permis la réalisation de deux ouvrages de franchissement dont un pont à Meiganga sur le fleuve Ngo dondo au quartier Pitoa et un caniveau de franchissement à Ngaoundal situé à l'entrée du marché central et l'hôtel de ville.

Pour ce qui est des aspects liés à la préparation efficiente de la phase de formation, le défis résidait à la mise à contribution d'une bonne expertise locale dotée d'un plateau technique adéquat aux fins de mieux outiller les jeunes bénéficiaires. Malheureusement, les structures de formation s'avèrent insuffisantes au niveau communal et celles existante se caractérisent par un plateau technique peu adapté aux formations d'une durée relativement courte. Pour relever ces défis, APROSPEN a facilité la mise en cohérence des approches et opté pour le recours à l'expertise extérieure pour la formation agropastorale et aux maîtres artisans dans le cadre des partenariats avec les centres endogènes contractuels.

Sur le plan administratif et financier, APROSPEN a connu de difficultés dans le paiement des indemnités des jeunes HIMO et un réel problème des matières d'œuvre pour la formation des jeunes exprimé par les centres de formation partenaires.

La difficulté de paiement des jeunes résulte de la complexité des procédures au niveau de la banque de domiciliation du compte du projet entraînant le non-respect des engagements à temps d'APROSPEN envers les bénéficiaires. Pour y remédier, APROSPEN a entrepris des échanges avec les jeunes autour de cette préoccupation. Ces échanges ont conduit à une reprogrammation du calendrier de paiement selon une approche concertée. Le calendrier de paiement est passé de la logique hebdomadaire à une fois toutes les deux semaines.

Pour ce qui est de la matière d'œuvre, aucune prévision budgétaire n'avait été envisagée à cet effet. C'est un besoin réel exprimé par les centres de formation mais non prévu dans les lignes budgétaires du projet. APROSPEN dans son approche de gestion efficiente axée sur le résultat, a

conduit des échanges avec les centres de formation à ce sujet. Ces échanges sont suivis des recommandations sur la segmentation du coût global de formation en coût de formation et coût de matière d'œuvre. Le kit pour apprenant initialement prévu dans le budget, viendra en appui aux centres pour renforcer cet apport en matière d'œuvre.

Plan de travail mis à jour pour la prochaine période de rapport

M OIS	PERIODE	ACTIVITE PRINCIPALES	SOUS ACTIVITES	DUREE D'EXECUTION	OBSERVATIONS/PRO- DUITS ATTENDUS
NOVEMBRE	1 ^{er} au 05 Novembre 2017	Mise à disposition des centres de formation des jeunes Apprenants	- Finalisation du contrat avec les centres de formation - Remise de la liste des jeunes aux centres de formation	5 jours	- Le processus de contractualisation avec les centres de formation finalisé - Chaque centre dispose d'une liste des jeunes apprenants fournie par APROSPEN
	6 au 08 novembre	Prise en main et réarmement des apprenants par les centres de formation	- Prise de contact avec les jeunes apprenants - Présentation du centre aux apprenants, du calendrier et modalités pratiques de la formation	3 jours	- Les formateurs connaissent leurs apprenants - Les maîtrisent leur centre d'affectation, l'emploi de temps et les modalités pratiques de la formation
	09 Novembre	Début effective de la formation		Pour toute la période	
	09 au 26 Novembre	Formation théorique et pratiques au profit des jeunes	- Thématiques principales - Thèmes transversaux	12 jours	- Les thèmes principaux sont abordés sous leurs angles théoriques et pratiques - Les thèmes transversaux sont intégrés

	27 Novembre au 1	Evaluation théorique et pratique	- Suivi de l'application des acquis	5	Une évaluation du niveau d'appropriation
--	---------------------	-------------------------------------	--	---	---

	Décembre 2017		Evaluation	jours	des thèmes dispensés
DECEMBRE	04 Au 23 décembre 2017	Intensification de la formation théorique et pratique au profit des jeunes	Thématiques principales Thème transversaux	15 jours	Les thèmes principaux sont davantage abordés sous leurs angles théoriques et pratiques
	26 Au 30 décembre 2017	Appui à la structuration des acteurs par centres d'intérêts, Appui à la création de coopératives fonctionnelles	Intérêts de la structuration, leadership, vie associative, Accompagne ment au processus de structuration	5 jours	Les jeunes se sont regroupés en coopératives selon les centres d'intérêts
JANVIER	2 au 05 janvier 2018	Appui à l'élaboration de business plan au profit des groupes et/ou jeunes individuels	Identification des idées de projets et élaboration de comptes d'exploitation Consolidation des besoins en kit d'installation Remise des plans d'affaire	4 jours	Chaque jeune ou groupe de jeune connaît son projet d'entreprise et dispose de la liste de besoins en kit d'installation
	08 au 26 janvier 2018	Suite formation théorique et pratique	Thématiques principales Thèmes	15 jours	Les notions d'entrepreneuriat et de management sont bien

			transversaux		abordées Chaque jeune maîtrise son plan d'affaire
	7 Janvier au 1 ^{er} février 2018	Evaluation finale des sessions de formation Préparation des attestations de fin de formation	- Suivi capacités d'opérationnalisation des plans d'affaires - Evaluation technique des candidats	5 jours	Une évaluation générale du processus de formation a eu lieu
Février 2018	1 ^{er} février au 05 février 2018	Production des rapports de fin de formation	Elaboration des rapports	5 jours	Le processus est documenté et capitalisé
	08 février 2018	Remise des attestations de fin de formation			

LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS DES RÉGIONS SEPTENTRIONALES DU CAMEROUN (PRESEC)

1- Résumé de l'Action

Au cours de la première année, les activités mises en œuvre par l'Antenne **APROSPEN/PRESEC-AD** ont permis de poser les jalons d'un développement durable des populations vulnérables à travers un processus participatif orienté vers : l'amélioration de l'accès aux services de base à **3.600** personnes concernant : **(i)** la construction de **12** forages limitant ainsi la recrudescence des maladies hydriques ; **(ii)** l'amélioration des connaissances et pratiques nutritionnelles des ménages à travers la sensibilisation selon les approches **SN4A** et **ANJE** qui facilitent aux populations cibles d'adopter des comportements devant éradiquer la malnutrition. Pour cela, **03** Facilitateurs, **30** Relais communautaires et **30** personnels de santé sont fortement outillés pour accompagner les **3.000** ménages par les différentes activités du projet.

Le **PRESEC-AD** à travers **APROSPEN** a en outre amorcé la capitalisation et le plaidoyer en soutien à la bonne gouvernance et a aussi contribué à la sensibilisation et l'implication des autorités locales sur les questions de nutrition ainsi que la maîtrise d'ouvrage communale.

De manière générale, les activités planifiées pour la première année du projet ont permis d'obtenir des résultats satisfaisants. En effet, sur l'ensemble des indicateurs prévus en Année1, la plupart des indicateurs d'activités ont été renseignés avec des progrès satisfaisants ; soit un taux de 95% de réalisation.

2. Principales activités et réalisations au cours de la période

Durant le mois d'août allant en décembre 2017. Les activités suivantes ont été réalisées :

- Mise en place de l'équipe en Août
- Appropriation du projet
- Planification de PTBA 1 à Maroua (participation de l'équipe aux ateliers, réunions, séminaire) en octobre
- Estimation des besoins
- Installation du bureau et équipement du bureau
- Organisation de l'atelier de lancement régional

1.1.1. Mise en place des moyens logistiques et techniques de l'Action

L'équipe du projet a été mise en place, les bureaux installés et le matériel nécessaire à l'exécution de l'Action a été acquis. Le dispositif de suivi des activités a été mis en place ainsi que le dispositif de pilotage. Les éléments de visibilité ont également été conçus, produits et utilisés.

Table N° 1 : Réalisations et progrès par résultats du PRESEC-AD

Reference		Résultats attendus	Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	Commentaires
LTAT 1		Acteurs Locaux outillés sur les Questions de leadership et de maîtrise d'ouvrage en matière d'accès à l'eau potable et aux services de santé Nutritionnelle et d'assainissement	Nombre de personnes formées En maitrise d'ouvrage	6	6	100,00	
	1						
			Nombre de personnes formées sur le Leadership	6	6	100,00	
	1						
ESPOUR			Nombre de forages construits	12	12	100,00	
		Points d'eau réalisés					
			Nombre de bénéficiaires directs	4007	4007	93,18	
	1	Comités De gestion des	Nombre de comités de gestion mis en place	12	12	100,00	
		Points d'eau Mis en place et capacités	Nombre de sessions de renforcement des capacités des comités de gestion	1	1	100,00	

	1	Communes Dotées des pièces de rechange pour les forages	Nombre de communes bénéficiaires de stock des pièces de rechange	3	3	100,00	
ACTIVITES POUR RESULTAT2	2	Capacités améliorées du personnel de formations sanitaires en matière de prévention et de prise en Charge des malnutris et de suivi des indicateurs de prise en charge de la Malnutrition	Nombre de personnel de santé formés sur la malnutrition	30	30 13.33	100,00	
	2	Relais communautaires formés et fonctionnels	Nombre de relais formés	30	30	100,00	
			% des femmes relais formées	50%	%	26,7	

Reference		Résultats attendus	Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	Commentaires
	2	Accès Des ménages et enfants de 6 -23 mois aux produits locaux à haute valeur nutritive	Nombre de plants de Moringa plantés	1000	0	0,00	Les plants de Moringa sont encore chez le pépiniériste
	2	Accès des producteurs aux semences améliorées	Nombre de séances de sensibilisation sur l'importance des semences améliorées	3	3	100,00	
			Nombre de sessions de formations organisées	1	1	100,00	
	2	Producteurs renforcés aux itinéraires techniques adaptés au changement Climatique	Nombre des OP formés aux itinéraires techniques	97	97	100,00	
			Nombre des OP bénéficiaires	97	97	100,00	
	2						

		Accès des producteurs aux Fertilisants et pesticides est facilité	Nombre d'hectares de cultures fertilisées	262	262	100,00	
	2	Magasins de céréales mis en place et gérés de manière Durable	Nombre de Magasin à céréales réalisées	4	4	100,00	
			Nombre de comités de gestion mis en place	0	0	0	
			% des femmes dans les comités de gestion	0	0	0	
			Nombre de comités de gestion dotés d'un manuel de procédures et d'un RI	0	0	0	
			Nombre de sessions de formation	0	0	0	
			Nombre de personnes formées	0	0	0	

Reference		Résultats attendus	Indicateurs	Prévu	Réalisé	Taux de réalisation (%)	Commentaires
	3	Cadres De concertation	Nombre de cadres de concertation	3	0	0,00	
		renforcés aux techniques	mises en place				
		de plaidoyer, de	Nombre de sessions de formation	9	0	0,00	
		Coordination, de	organisées				
		Planification et de mise	Nombre de notes de position rédigées	9	0	0,00	
		en œuvre	% de réussite des notes de position	80%	0%	0,00	

o Progrès sur les indicateurs

Pour tous les projets du Fonds fiduciaires d'urgence pour l'Afrique, l'Union Européenne a prévu des indicateurs au niveau plus large. Chaque projet est tenu de renseigner le niveau de réalisation de ces indicateurs. Ces indicateurs sont en fonction de son cadre logique et de sa justification, Le projet PRESEC ne peut pas donner satisfactions à tous les indicateurs identifiés, car certains d'entre eux ne correspondent pas à sa description. Toutefois, pour les indicateurs auxquels le PRESEC peut répondre, le taux de réalisation est largement suffisant à la fin de la première année. Le taux le plus bas est de 86% pour ce qui est de la création des emplois. Cela se justifie parce que toutes les activités sur les chaînes de valeurs ne sont pas encore menées. Pour le reste des indicateurs, le taux de réalisation se situe entre 95% et 100%. Ces indicateurs cadrent à suffisance avec la description et l'environnement du PRESEC dans sa généralité.

Tableau N° 2 : Progrès des réalisations en fonction du tableau de bord de l'Union Européenne

Indicateurs	Résultats AD Année 1	Commentaires
Nombre de personnes participant aux activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix	16 297	Il s'agit ici de toutes les personnes ayant bénéficié des sensibilisations du projet
Nombre de personnes aidées pour développer des activités économiques génératrices de revenus	1695	Ces aides ont été octroyées pendant la préparation de la campagne agricole
Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles et / ou de développement des Compétences	66	Il s'agit du renforcement des capacités des Maires et cadres communaux ainsi que des membres des comités de gestion des points
Nombre de personnes bénéficiant des services sociaux de base (santé, eau, assainissement)	4007	Il s'agit des personnes bénéficiant directement des forages
Nombre de personnes bénéficiant d'une aide à la nutrition	1000	Il s'agit des personnes qui ont été sensibilisées sur l'importance du moringa et du soja dans la nutrition
Nombre de personnes bénéficiant d'une aide liée à la sécurité alimentaire	1695	Tous les bénéficiaires des semences et des intrants agricoles auxquels il faudra associer les bénéficiaires magasins de

		banques céréalières
Nombre de gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	3	Toutes les Communes ont adhéré à l'initiative

B. Activités menées

Mise en place et lancement de l'Action

☐ *Aménagement des locaux*

Les bureaux de l'Antenne APROSPEN/PRESEC-AD ont été installés à Ngaoundéré sis au quartier Mardock face immeuble de la Délégation du MINDUH grâce à l'intervention d'un intermédiaire mobilier de la place. L'équipement du bureau a été acquis pendant la période allant de Octobre à Novembre 2017 suite à un marché par attribution directe.

☐ *Acquisition des véhicules du projet*

- 1 voiture de marque Toyota Hilux et 03 motocyclettes de marque Yamaha AG 100 ont été acquises en Avril 2018 après le démarrage du Projet par la Coordination et mises à la disposition de l'Antenne.

☐ *Équipe de l'Antenne APROSPEN Ngaoundéré, Région de l'Adamaoua*

- ✓ *Chef d'Antenne : Mr Daniel DIONMAYAL ;*
- ✓ *Responsable du suivi et Développement des Filières : Mr AMINOUE MOHAMADOU ;*
- ✓ *Assistant Comptable : Mr Simon NOLTOH ;*
- ✓ *Facilitateurs :*
 - 1. *Mr CHEHOU OUSMANOU*
 - 2. *Mr EDIMENGO Yannick Paul;*
 - 3. *Mr DJONMAILA DJAKDANDI Justin ;*
- *Chauffeur : Mr ABDOULBAGUI BASSIROU.*

☐ *Organisation de l'atelier de lancement du projet*

Le lancement s'est déroulé en deux phases dont une phase au niveau national et une seconde phase au niveau de la région de l'Adamaoua.

L'Antenne, représentée par le Coordonnateur National d'APROSPEN a pris part au lancement national du PRESEC qui s'est tenu à Yaoundé le 27 Novembre 2017, sous la présidence du représentant du Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, et en présence du représentant de l'Ambassadeur de l'Union Européenne.

Dans la même lancée, au niveau régional, le lancement a été effectif pour la Région de l'Adamaoua le 12 décembre 2017. Cet atelier de lancement a vu la participation des autorités administratives, communales, traditionnelles, les sectoriels, les organisations de la société civile, de l'Unité de Coordination et les populations cibles, sous le haut patronage de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Adamaoua représenté par son Secrétaire Général.

I- DEROULEMENT

Cet atelier a débuté aux environs de 11h30 avec l'arrivée du Secrétaire Général des Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua, en qualité du représentant personnel de M. le Gouverneur empêché.

L'agenda du jour a été présenté par le chef de protocole des services du Gouverneur. Après l'exécution de l'hymne national, plusieurs intervenants ont pris la parole notamment Dr. Hamadou Gambo Coordonnateur d'Aprospen pour son allocution de circonstance, le Chef d'Antenne PRESEC-AD pour la synthèse du Projet et le Secrétaire Général du Gouverneur en ce qui concerne le discours du lancement officiel du projet dans la région château d'eau.

1- Mot du Coordonnateur d'APROSPEN

Dans ses propos, l'on a noté la genèse du projet, les différents partenaires de mise en œuvre (CADEPI, APROSPEN et SNV), le partenaire financier qu'est l'Union Européenne tout en mentionnant la contribution de cette dernière (7 000 000 d'euro). Les différents axes d'intervention du projet ont été élucidés notamment la santé, l'agriculture, l'élevage, l'eau et l'assainissement. Cependant les différents projets que conduit Aprospen actuellement ont été précisés pour monter davantage à quel point cette structure intervient dans le domaine du développement dans notre région tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations.



Allocution du Coordonnateur

2- Exposé du Chef d'Antenne PRESEC-AD

Le chef d'antenne dans sa présentation est revenu beaucoup plus sur le contenu du projet précisement son contexte, ses objectifs, ses résultats attendus, ses réalisations, les bénéficiaires directs et indirects ainsi que les différents postes qu'occupent les Personnels de mise en œuvre du projet. Cette présentation qui a duré environ 30mn a cédé la place à la phase d'échanges ayant permis de sensibiliser davantage les participants sur le projet.



Vue d'ensemble des participants en la salle

3. Le discours du lancement officiel

Le représentant du Gouverneur à sa prise de parole après avoir prononcé les formules de politesse, a également rappelé le contexte du projet, les différents bénéficiaires, les partenaires de mise en œuvre et les sources de financement. En outre, il a souligné que ce projet vienne en appui à l'effort du gouvernement à améliorer le niveau de vie des populations en général et celles des foyers de tension ou des zones accueillant les déplacés internes et externes. A cet effet, un appel a été lancé de vives voix à tous les acteurs de s'impliquer chacun en ce qui le concerne à la réussite de ce projet, et c'est sur ceux que le projet est déclaré lancer officiellement dans la région de l'Adamaoua.

II- RESULTATS OBTENUS

Aux termes de cet atelier, les résultats ci-dessous ont été atteints :

- ✓ La présentation de la genèse du PRESEC est faite aux participants ;
- ✓ Les participants se sont imprégnés du projet ;
- ✓ Les différentes parties prenantes et les forces vives de la Région sont informées, sensibilisées et adhèrent au processus ;
- ✓ Une large couverture médiatique a été effectuée car plusieurs médias même ceux n'ayant été conviés ont couvert cet évènement (Voire support vidéo et article de presse).



Interview du Coordonnateur d'APROSPEN

i. Bilan de l'atelier de lancement

L'atelier de lancement régional du PRESEC à N'Gaoundéré, a mobilisé plusieurs catégories de personnes pouvant influencer d'une manière ou d'une autre le projet. Plusieurs interventions ayant meublé cette rencontre ont permis de planter le décor et de clarifier certains points d'ombre relatifs au projet. A cela s'ajoutent des recommandations allant dans le sens d'impulser l'adhésion du projet par les différentes parties prenantes. La mobilisation des médias pour la couverture médiatique lors de ce lancement a contribué à faire une large diffusion pendant et après cet atelier afin de susciter davantage l'adhésion de tous les acteurs du processus. Comme toute œuvre humaine, quelques insuffisances ont été observées à savoir : le retard lors des désintéressements des participants, l'insistance de certains participants à obtenir les polos et casquettes de visibilité bien que n'étant pas des invités et l'absence de certains sectoriels à cette rencontre. En tout état de cause, cet atelier a connu un grand succès, car de multiples moyens de communication ont été mis à contribution dans l'optique d'informer et de sensibiliser les populations sur ce projet. C'est sur une note de satisfaction totale aux environs de 13H05 que les uns et les autres se sont séparés au tour d'un buffet après une photo de famille à l'entrée de l'Hôtel de ville de Ngaoundéré pour immortaliser la rencontre.

Cependant, lors de la réunion de coordination organisée le même jour vers 17h30 dans les locaux d'APROSPEN en présence aussi de la SNV et de CADEPI, tous les participants étaient unanimes quant au succès de l'atelier de Ngaoundéré et que les petites insuffisances observées seront notées afin de rectifier le tir lors des prochaines échéances de cette envergure.

C'est dans cette même logique que l'antenne régionale de l'Adamaoua envisage d'organiser les ateliers de lancement dans les communes bénéficiaires à savoir Meiganga, Nyambaka et Nganha dans les jours qui viennent en vue de se rapprocher davantage des bénéficiaires pour informer, sensibiliser et susciter l'adhésion de tous les acteurs locaux intervenant directement dans le processus de mise en œuvre afin de mener à bon port ce projet dans la région château d'eau du Cameroun.



Photo N°5 : Allocution du Coordonnateur National d'APROSPEN et photo de famille à la cérémonie de lancement du PRESEC-AD à Ngaoundéré

ii. Tenue du Copil au niveau régional

Le 13 Avril 2018 dans la Région de l'Adamaoua s'est tenu le tout premier Comité de Pilotage Opérationnel (COPI) du PRESEC-AD qui a pour rôle de conseiller et appuyer le PRESEC dans la mise en œuvre des activités et l'atteinte de ses objectifs visés. Ont pris part à cette assise, le représentant du Gouverneur qui présidait ladite cérémonie, tout le sectoriel impliqué dans le Projet, les Maires, le Coordonnateur du PRESEC, et les membres des Organisations de la Société Civile et autres partenaires.



Photo de famille au COPI Régional à Ngaoundéré

v. Réunions d'information et de sensibilisation

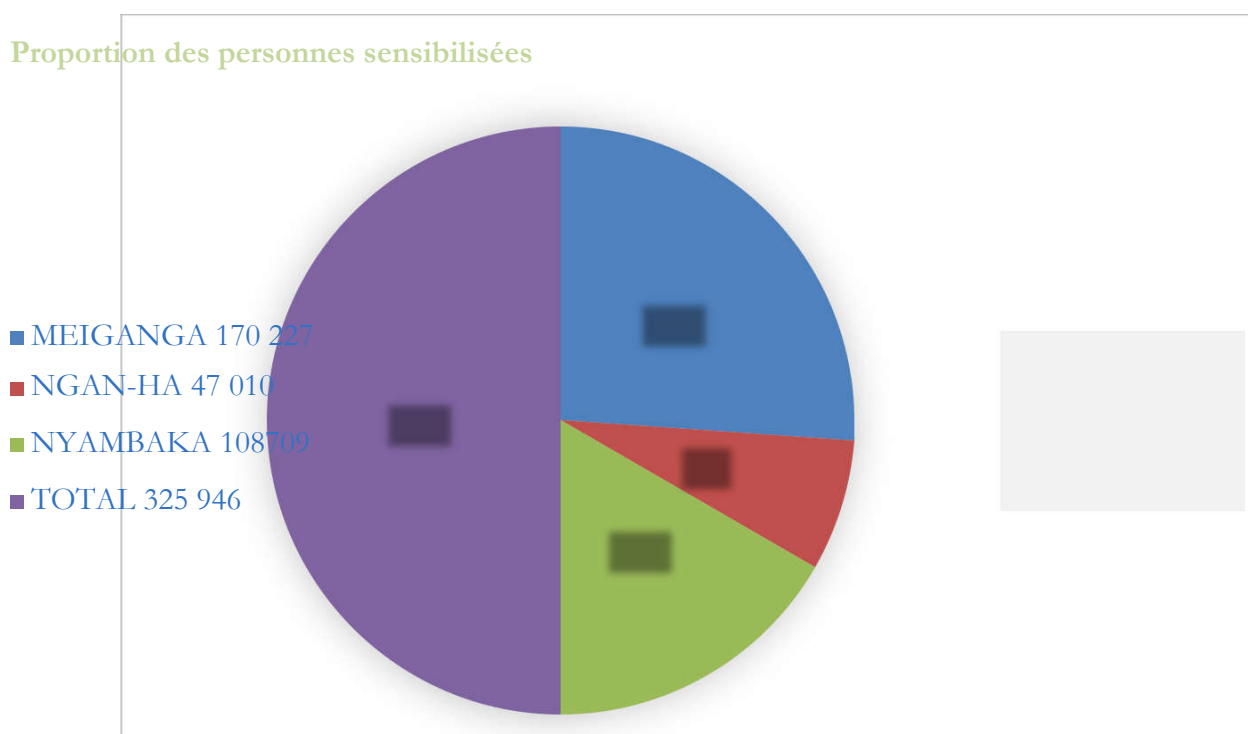
Au total 03 réunions d'information et de sensibilisation ont été tenues dans les 03 communes que couvre l'Antenne au courant du mois de Janvier à Février 2018. Ces différentes réunions avaient pour but de présenter le projet au groupe cible au niveau local. Les différents canaux de sensibilisation ont été mis à contribution notamment la sensibilisation proprement dite et l'usage de

la station régionale CRTV et les radios Communautaires qui ont permis de toucher **16297** personnes comme le présente le tableau ci-après.

Tableau XII : Répartition des personnes sensibilisées

Communes	Taille popul ation totale y comp	Nombre de Personnes ayant suivi le Communiqué radio lors de l'atelier de lancement dans les communes=(a)*5%	Nombre de personnes ayant participé à l'atelier de lancement dans les communes		Total partic ipant à l'ateli er de lance ment par com mune
	ris les réfug iés en 2017 (a)		Homm es	Femm es	
MEIGANG A	170 227	8511	31	00	31
NGAN-HA	47 010	2350	32	02	34
NYAMBA KA	108709	5435	47	05	52
TOTAL	325 946	16 297	110	07	117

Graphique : Graphique illustrant le taux de participation à la sensibilisation par commune



vi. Mobilisation des fonds de contrepartie représentant 5% de contribution des Communes

Une stratégie de mobilisation de la contribution financière des Communes a été élaborée. A ce jour, **02** protocoles de collaboration sont signés par les Communes et approuvés par l'autorité de tutelle et soumis leurs dossiers de concours financier au FEICOM pour le décaissement des fonds. Mais cependant, cette initiative se heurte à une grande contrainte, celle d'ouverture un compte spécial qui sera Cogéré par le Maire et la Coordination du Projet, selon le Maire de Ngan-Ha. Cette approche risquerait d'alourdir les opérations. En outre, la Commune de Meiganga n'adhère pas au mécanisme du financement du FEICOM jusqu'à preuve de contraire, une mobilisation financière de la part de cette commune n'a été faite et encore moins des gages de garantie de contribution.

vii. Enquête de ciblage des ménages

Une étude de ciblage des ménages a été conduite en partenariat avec le consultant ayant été contractualisé par la Coordination. Cette étude a permis de dresser la liste de ménages très pauvres, pauvres, moyens abritant les déplacés internes, les réfugiés, et populations hôtes vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelles des **110** villages concernés du Projet spécifiquement pour l'Adamaoua, **03** communes étaient concernées à travers les **30** villages ciblés. Une réunion d'échange avec le Consultant au sein de l'Antenne a permis de prendre attache avec son équipe de leur faciliter l'introduction dans les Communes.

viii. Etude nutritionnelle et alimentaire de référence

Une étude nutritionnelle de référence, conduite en partenariat avec un bureau d'étude, a permis d'analyser en profondeur la situation nutritionnelle des populations cibles en début du Projet.

La synthèse des résultats obtenus de cette étude montre que les populations des zones septentrionales du Cameroun vivent globalement dans une situation nutritionnelle et alimentaire très précaire.

Les résultats de cette étude permettront au **PRESEC** de mieux organiser les bénéficiaires directs autour de toutes les activités du projet en deuxième année.

ix. Mise en place d'un système de suivi évaluation

Au niveau de l'Antenne, le Responsable de suivi rend compte des activités des Facilitateurs au Chef d'antenne. Le Responsable de suivi de l'Antenne est chargé de la supervision technique des 03 facilitateurs de son Antenne. Il est en outre chargé de compiler tous les résultats obtenus des activités planifiées et de les acheminer auprès de l'Expert en Suivi-Evaluation de l'Unité de Gestion du Projet. Dans la même logique, il est organisé des réunions de Coordination mensuelle regroupant tout le personnel du Projet présidé par le chef d'Antenne. Cette rencontre a pour but d'évaluer la mise en œuvre des activités du mois précédent et de planifier celles du mois prochain.

De façon circonstancielle, les réunions de coordination sont convoquées par le Coordonnateur d'APROSPEN.

Au niveau des Communes, les Facilitateurs assurent la mise en œuvre et le suivi quotidien des activités. Les Facilitateurs collectent certaines données auprès des relais communautaires qui sont implantés dans les villages d'intervention. Après compilation des données, les Facilitateurs soumettent leurs rapports de suivi au Responsable de suivi de l'Antenne.

Afin de faciliter le travail de suivi-évaluation, des outils ont été mis en place et notamment le tableau de suivi des indicateurs ou « Activity tracker » auprès de chaque facilitateur.

Ces tableaux permettent de mieux renseigner les indicateurs définis par l'Union Européenne pour les projets du Fonds fiduciaires d'urgence pour l'Afrique.

R.1.1 : L'accès aux services de base (eau, hygiène, assainissement, santé/nutrition) est amélioré

A1.1.1. Formation des autorités locales sur la maîtrise d'ouvrage communale

Dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet les élus locaux ont été formés sur la maîtrise d'ouvrage communale. Pour cela, **22** participants parmi lesquels ceux de l'Adamaoua ont été identifiés et sélectionnés dont **03** Maires et **03** Cadres communaux de développement de l'Adamaoua ont été formés en maîtrise d'ouvrage. Les Cadres communaux de développement ont été associés à cette formation ceci dans le but d'assurer la continuité dans le cas où les Maires formés ne sont pas réélus lors des prochaines élections municipales. Les participants à la formation ont été largement entretenus et outillés pour mieux suivre les activités de leurs Communes respectives. Cette formation a été assurée conjointement avec l'Antenne et la Coordination.

A.1.1.2. Appui à la réalisation des ouvrages communautaires (forages)

Pour la première année, **12** forages ont été planifiés pour être construits dans 12 villages préalablement identifiés de manière participative en collaboration avec les élus locaux, les chefs des villages et les sous-préfets.

Environ **4007** personnes ont été identifiées comme bénéficiaires directs ayant accès à l'eau potable dans **12** villages soit **790** PDI, **491** réfugiés et **2736** Populations hôtes. Environ **334** personnes par point d'eau soit un dépassement de **34** personnes par rapport à la norme sectorielle.

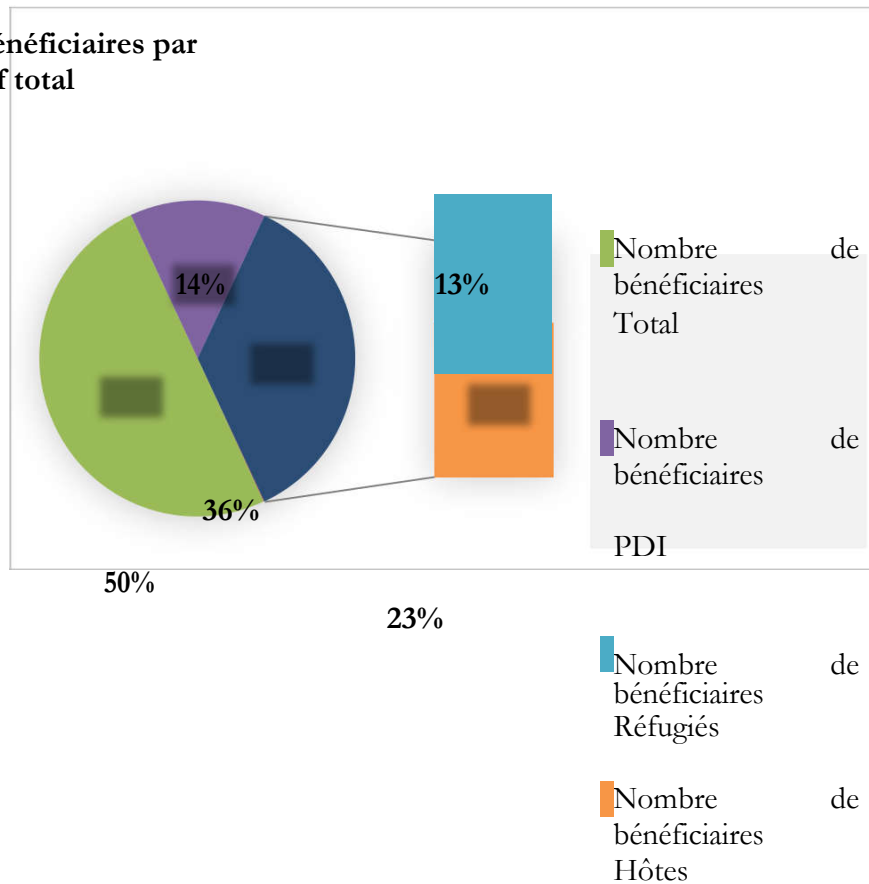
Le tableau ci-après représente la répartition des forages et des bénéficiaires de l'eau potable par commune dans la région de l'Adamaoua.

Tableau XIII: *Répartition des forages et bénéficiaires dans la région de l’Adamaoua*

N°	Commune	Nombr e de fora ges	Nombre de bénéficiaires			
			Total	PD I	Réfugié s	Hôte s

1	Meiganga	4	1749	489	441	819	
2	Nyambaka	4	1126	274	29	823	
3	Ngan-Ha	4	1132	27	21	1094	
	Total	12	4007	790	491	2736	

Proportion des bénéficiaires par rapport à l'effectif total



Le tableau ci-après ressort les villages et les sites respectifs où sont implantés les forages de la première année.

Tableau XIV : Villages et Sites abritant les Forage de l'Année I

Commune	Village	Sites abritant le forage	Coordonnées géographiques	Caisse à outils
Meiganga	Lokoti	Lycée	X.014°08'15" Y.06°51'70" Z. 1069M	Disponible
	Mbarang 2	Chefferie	-	Disponible
	Gumbela	Ecole Publique	-	Disponible
	Garga	Entre Structure	-	Disponible
	Limbona	d'accueil et EP	-	Disponible
	Galdi	Quartier Loka	X.013°50'58" Y.07°05'40"	Disponible

Nyambaka			Z. 1304M	
	Mangoli	Derrière Chefferie	-	Disponible
	Nyambaka	Quartier Bantayi	X.14°05'26" Y.06°53'26" Z. 1150M	Disponible
	Néminaka	Chefferie	X.014°08'15" Y.06°51'70" Z. 1069M	Disponible
Ngan-Ha	Mballang		X.13°98'69"	
	Modibo	Ecole Publique	Y.07°26'35" Z. 1315M	Disponible
	Bansang	En face de la	X.13°93'87"	Disponible

		Chefferie	Y.07°44'09"	
	Nyassar	Centre de Santé	Z. 1045M	Disponible
	Ngangassaou	Doene		Disponible
Total Forage en Année 1		12		

A.1.1.3. Formation des comités de gestion des points d'eau

La gestion quotidienne des forages a été assignée aux Comités de gestion des points d'eau. C'est ainsi qu'un CGPE a été structuré pour chaque ouvrage. Ce travail a été conduit par un consultant, **12** CGPE ont été constitués et composés en totalité de **60** membres. Chaque CGPE est composé de **05** membres. Il faudrait relever que 80% des CGPE sont dirigés par des femmes. Les CGPE sont caractérisés par :

- La présence d'un artisan réparateur ou maintenancier formé en techniques de réparation des pompes ;
- La disponibilité d'une caisse à outils pour les réparations mineurs des pompes à motricité humaine ;
- La disponibilité des pièces de rechange les plus usuelles.

R.1.2 : Les connaissances et pratiques Nutritionnelles des ménages sont améliorées

A1.2.1 Formation des personnels de santé sur la prévention et prise en charge malnutrition

Trois ateliers de formation ont été organisés à l'intention de **30** personnels de santé sur la prise en charge de la malnutrition dans les communes cibles du projet. Les capacités du personnel de santé étant ainsi renforcées, ceux-ci auront la capacité de mieux gérer les cas de MAS dans leurs formations sanitaires.



N°7 : séance de formation du personnel de santé sur la PCIMA dans la commune de Meiganga

A1.2.2. Information, sensibilisation et éducation des ménages selon l'approche SN4A

i. Formation des personnels de l'Action à l'approche SN4A

La mise en œuvre de l'approche SN4A qui a pour objectif de favoriser le changement des comportements en matière de nutrition sera mise en œuvre par les Facilitateurs et autres cadres du projet. Afin de les rendre apte à effectuer ce travail, le personnel de l'Antenne **APROSPEN** conjointement aux autres ont été formés en nutrition selon l'approche SN4A. L'objectif général de la formation était de doter tout le personnel du **PRESEC** des connaissances et outils afin qu'ils puissent soutenir efficacement les relais communautaires, les mères, les pères et autres gardiens (es) d'enfants dans la nutrition optimale de leurs nourrissons et jeunes enfants d'une part et faciliter la mise en place d'un cadre de concertation pour le programme SN4A au niveau communal d'autre part.

ii. Formation des relais communautaires aux techniques d'animation et sensibilisation y compris SN4A

Conformément à la zone d'intervention de l'Antenne APROSPEN, le projet doit faire appel aux relais communautaires pour un travail de proximité avec les communautés et pour assurer la durabilité de l'action. Pour mieux préparer cette action, **30** relais communautaires identifiés et sélectionnés en collaboration avec les autorités traditionnelles, de santé et communales ont été formés sur la prise en charge communautaire de la malnutrition y compris les techniques d'animation dans toutes les **03** communes. L'action des relais communautaires sera exclusivement orientée vers les ménages très pauvres identifiés par l'étude ciblage des ménages.



L'action des relais communautaires étant primordiale dans la suite des activités après le projet, il est prévu de mettre en place une stratégie de pérennisation des acquis pouvant permettre à ces relais de continuer leurs activités. Cela sera possible à travers la négociation de leur prise en charge financière par les Communes. Cela sera possible grâce aux actions de mise en place des plateformes innovantes pour la nutrition et le plaidoyer auprès du MINSANTE pour que celui-ci continue son appui technique auprès des relais communautaires. Cependant, les relais communautaires à l'issue de leur formation ont été interrogés par rapport à leur modalité de prise en charge. Plusieurs propositions ont été faites : Minimum 2.000 Frs par jour et Maximum 7.000 Frs par jour selon les avis de ces relais. Toutefois en attendant l'harmonisation de prise en charge de ces derniers dans le projet, l'Antenne Adamaoua adopte une motivation à la tâche. Par ailleurs, l'action des relais communautaires va s'étendre au suivi des activités agricoles.

Les activités agricoles sont complémentaires à celles de nutrition car c'est sur la base de ces productions que les communautés obtiennent des aliments pour leur consommation. L'objectif premier de la production étant la consommation, les relais communautaires accorderont une attention particulière au suivi de la gestion des productions agropastorales.

i. L'évaluation participative des pratiques agricoles et statuts nutritionnels

Une étude nutritionnelle de référence conduite en partenariat avec le bureau d'étude contractualisé par la coordination, a permis d'analyser en profondeur l'état nutritionnel des vulnérables de la communauté, d'identifier elles-mêmes les bonnes pratiques agricoles et nutritionnelles (à promouvoir) et les mauvaises pratiques à changer.

ii. Promotion et développement des espèces locales à forte valeur nutritive

L'espèce locale à forte valeur nutritive identifiée dans la zone du projet est le Moringa. C'est cette espèce qui devra faire l'objet de promotion auprès des ménages afin de lutter efficacement contre la malnutrition. L'Antenne AD a reçu 1.000 plants de moringa en vue d'être distribués aux bénéficiaires.

R.2.2 : Les systèmes de production sont diversifiés et intensifiés de manière durable et inclusive

A2.2.1 Production et vulgarisation des semences améliorées adaptées

Un premier diagnostic a été mené sur le terrain afin d'identifier les espèces adaptées d'abord aux climats qui varient grandement dans la zone d'intervention et voir également celles qui sont sensibles à la malnutrition.

i. Suivi de la production et de la vulgarisation

Après la phase de recyclage du personnel du MINADER, les bénéficiaires finaux ont été formés sur les itinéraires techniques des différentes spéculations par le personnel du MINADER au niveau local et les Facilitateurs de l'Antenne. A la fin, le personnel a eu à suivre les activités des groupements dans chaque Commune.

Un atelier organisé dans la région de l'Adamaoua a permis de renforcer les capacités techniques de **16 CPA**, **03** Déléguées d'Arrondissements et **02** Délégués Départementaux de la Délégation Régionale du MINADER de la zone d'intervention de l'Antenne **APROSPEN/PRESEC-AD** dans l'Adamaoua. Aussi, **03** Facilitateurs, personnel de l'Antenne pendant le recyclage du personnel du MINADER. Il a aussi été question d'échanger sur les variétés adaptées au changement climatique et sensible à la nutrition.



de travail de l'expert sur le
e avec les producteurs à

Cette formation a permis aux personnels du MINADER et les Facilitateurs du PRESEC d'utiliser les enseignements reçus sur les itinéraires techniques de maïs, de soja et de pomme de terre.

Afin de faciliter le développement des filières à travers la diversification des sources de revenus et de création de richesses gage de résilience à la pauvreté monétaire et à l'insécurité alimentaire, il est prévu de travailler avec les coopératives fonctionnelles ou en gestation et susciter l'émergence d'autres coopératives. A cet effet, un diagnostic organisationnel est indispensable.

C'est dans cette logique que l'Antenne APROSPEN a contractualisé avec un Consultant pour l'identification et la caractérisation des Organisations paysannes ainsi que les ménages agricoles dans les **03** communes bénéficiaires. Les résultats de l'étude démontrent que **97** OP sont fonctionnelles et au moins **30** ménages par village exercent l'activité agricole. Plusieurs difficultés ont été identifiées entre autres l'accès aux intrants agricoles, la non maîtrise des itinéraires techniques, la vétusté de matériel agricole, les insuffisances managériales, la faible productivité des ménages, etc.

Par ailleurs, l'Antenne conjointement avec l'Unité de Coordination du Projet a organisé un atelier régional de structuration et organisation des OP à l'intention des facilitateurs et responsables et des CPA dans la région de l'Adamaoua. Les enseignements dispensés de ces ateliers ont permis aux participants de sensibiliser les producteurs.

A3.1.2 Partage et échanges d'informations et de bonnes pratiques



Capitalisation des bonnes pratiques

A la fin de la première année du projet, **01** atelier de capitalisation de bonnes pratiques a été organisé à Nyambaka. Cet atelier a regroupé **22** participants représentant le MINADER, le MINSANTE, l'Exécutif Communal, les Chefs de Poste Agricole et les responsables des OP.

Les autres thématiques comme la nutrition, le développement des chaînes de valeur, l'amélioration des revenus, l'accès à la terre seront développées en deuxième année.

Evaluation interne et externe

Dans le but d'assurer la cohérence dans la mise en œuvre des activités, des réunions périodiques étaient tenues. Au cours de la première année, l'Antenne a tenu plusieurs réunions à l'interne et a participé à plusieurs autres réunions à l'externe.



Evaluation interne

- 07 Réunions mensuelles regroupant tout le personnel de l'Antenne ont eu lieu au siège de l'Antenne ;
- 04 Réunions de coordination avec le Coordonnateur d'APROSPEN réunissant le personnel de l'Antenne ont eu lieux notamment à Ngaoundéré, à Maroua et à Meiganga ;



Evaluation externe

- 01 atelier de planification annuel avec tous les partenaires de mise en œuvre à Maroua ;
- 02 réunions tenues avec la Directrice Pays de la SNV à Maroua ;

- 01 réunion inter consortia ;
- 01 Réunion du COPIL tenue à Ngaoundéré ;
- 03 réunions mensuelles de coordination regroupant tout le personnel de différentes Antennes tenues à Maroua et Ngaoundéré ;
- 03 séances des travaux tenues avec le Financial Officer de la Coordination à l'Antenne de Ngaoundéré ;
- 01 réunion de Backstopping tenue à Ngaoundéré avec les Experts du siège de la SNV venus de la Hollande, l'équipe de la Coordination et l'Antenne.

2.3. Risques potentiels

2.3.1. Engagement des exécutifs communaux nouvellement élus

Les élections municipales étant renvoyées en 2019, ce risque ne se pose pas encore. Par ailleurs, nos Maires sont fortement engagés dans le projet. Ils ont engagé des dossiers de concours financiers auprès du FEICOM pour couvrir leur contrepartie financière. Le processus est sur la bonne voie.

Néanmoins, il reste toujours à craindre que les élections municipales de 2019 se soldent par l'arrivée de nouveaux exécutifs communaux avec des orientations différentes. Toutefois, des mesures sont prises pour que les **03** Communes fournissent leur contrepartie financière avant les élections pour permettre au projet de parer à toute éventualité.

2.3.2. Risques sécuritaires

Malgré les efforts fournis par les forces de sécurité et de défense, l'insécurité reste un facteur de risque dans la Région de l'Adamaoua. Toutefois, lorsqu'il y'a des descentes dans les zones à risque, nous solliciterons l'appui des Forces de l'Ordre. D'ailleurs c'était l'une des recommandations de la réunion du COPIL tenue à Ngaoundéré.

3. **Bénéficiaires/entités affiliés et autre coopération**

3.1. Evaluation des relations entre les partenaires formels de l'Action

Le PRESEC est un consortium de trois partenaires constitués de la SNV, d'APROSPEN et de CADEPI. La SNV assure le lead du consortium et assure la coordination du consortium. En dehors de la SNV qui accompagne 05 Communes, les autres partenaires dont APROSPEN est responsable tout de même comme CADEPI, chacun de la mise en œuvre des activités de l'Action dans 03 communes. Tous les partenaires mènent les mêmes activités en dépit des

différences qui pourraient exister sur les spéculations agricoles qui dépendent des zones agroécologiques.

Des rencontres régulières sont organisées entre les partenaires afin d'aplanir toute zone d'ombre qui se présenterait dans la mise en œuvre du projet. Des rencontres périodiques de planification et de suivi sont organisées sur une base mensuelle et trimestrielle entre tous les partenaires de mise en œuvre.

Nous avons toujours eu à tenir des réunions périodiques dans le cadre de la coordination des activités du PRESEC sous l'impulsion de l'Unité de Coordination. Et des appuis techniques multiformes ont porté essentiellement sur :

- L'harmonisation des approches de mise en œuvre d'activités spécifiques sur le terrain ;
- L'application des outils communs pour le suivi-évaluation ;
- L'harmonisation du rapportage ;
- Le renforcement des capacités dans la gestion financière.

La répartition des Communes dans la zone d'intervention se présente de la manière suivante :

APROSPEN a la charge de l'accompagnement des communes de Meiganga, Nyambaka et Ngan-Ha dans la Région de l'Adamaoua. Les relations avec ce partenaire sont cordiales et les activités sont menées en étroite collaboration.

CADEPI a pour sa part la charge des communes de Mora, Waza et Logone-Birni dans la Région de l'Extrême-Nord. Les relations avec ce partenaire ne souffrent d'aucune menace et les activités sont menées en étroite collaboration.

SNV assure l'accompagnement de 05 Communes dont 02 dans la Région du Nord : Lagdo et Guider ; et 03 Communes dans la Régions de l'Extrême-Nord : Goulfey, Makary et Mogode.

3.2. Relations entre Antenne et les autorités étatiques

Les autorités étatiques sont très favorables à l'avènement de l'Action. Elles ne cessent, lorsque l'occasion se présente, de rassurer l'Antenne de l'Action de leur soutien total, car cette Action est d'un appui important dans l'atteinte des divers objectifs de développement que l'Etat camerounais s'est fixé. La formule consacrée « Le gouvernement ne ménagera aucun effort pour prêter main-forte aux activités du projet » était utilisée à toutes les cérémonies de lancement officiel du projet tant au niveau régional que communal.



Photo N°13 : Sous Préfet de Ngan-Ha



Photo N°14 : Sous Préfet de Nyambaka

Dans sa stratégie de pérennisation des actions du projet, le PRESEC a prévu de formaliser le soutien des autorités étatiques, les services déconcentrés régionaux font partie du Comité de pilotage régional qui constitue une instance de gouvernance du PRESEC. Tous les délégués régionaux concernés par le PRESEC prennent régulièrement part aux travaux de ces comités. En plus, des conventions de collaboration ont été signées entre le PRESEC et les Délégués régionaux du MINSANTE et du MINADER dans la région de l'Adamaoua. Ces diverses conventions fixent le cadre et les modalités de l'appui que les sectoriels doivent apporter au projet. Les appuis sollicités des sectoriels sont perceptibles sur le terrain dans les diverses formations et autre suivi technique que ceux-ci organisent sur le terrain à l'endroit des bénéficiaires notamment dans les domaines de la nutrition et de l'agriculture.

3.3. Relations avec toute autre organisation impliquée dans la mise en œuvre de l'Action

Les bénéficiaires finaux que sont les Communes et les groupes cibles que sont les personnes déplacées internes et externes, et les populations hôtes ont accueilli à bras ouverts le début des activités du projet. Les Maires des communes ont apporté leur soutien et leur appui à l'identification des villages bénéficiaires de l'Action et ils ont attribué des espaces de travail au personnel de l'Action dans leurs Mairies.

Toutes les parties prenantes apprécient fortement les activités du PRESEC qui apportent des réponses idoines aux préoccupations des bénéficiaires. Des félicitations et encouragements sont régulièrement adressés au PRESEC et certains Maires n'hésitent pas à baptiser le PRESEC de « Dieudonné » à l'instar du Maire de Meiganga et le Maire de Ngan-Ha dans sa célèbre citation lors de la réception des forages dans sa circonscription en ces termes : « ... Aussitôt dit, aussitôt fait... ».

En outre, l'Antenne PRESEC-AD participe aux différentes plateformes de concertation traitant des questions techniques et des approches au niveau régional. Il s'agit des clusters régionaux de :

- La Nutrition ;

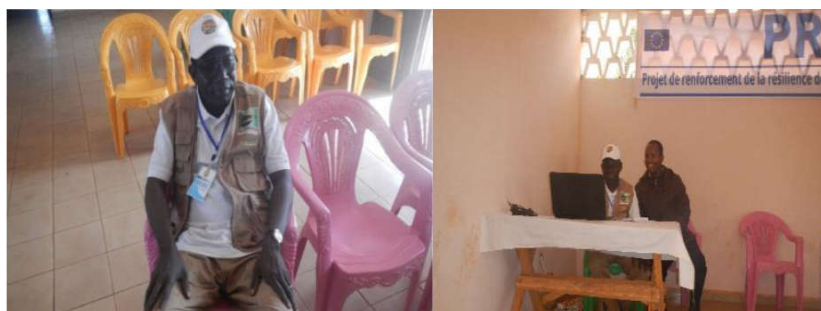
- L'agriculture ;
- Du WASH.

La présence du projet à ces clusters permet de partager avec d'autres parties prenantes et rechercher des synergies dans la mise en œuvre des activités.

4. Visibilité

Pendant la période sous revue, les éléments de visibilité suivants ont été produits :

- **Les activités préalables :**
 - o Participation de l'Antenne **APROSPEN/PRESEC-AD** à l'élaboration et mise en œuvre du plan de communication et visibilité du **PRESEC** ;
 - o Participation de l'Antenne **APROSPEN/PRESEC-AD** à la création du logo du projet.
- **Matériel de visibilité :**
 - o 12 grands panneaux et 12 petits panneaux réalisés pour les infrastructures d'eau dans les communes de Meiganga, Nyambaka, Ngan-Ha ;
 - o 03 grandes plaques à l'entrée de chaque commune ;
 - o 30 polos et 30 casquettes pour les relais communautaires ;
 - o 03 banderoles pour les différents événements/ateliers du projet ; o 01 Roll Up ;
 - o 1000 dépliantes conçus sur la nutrition.



Éléments de visibilité au niveau de l'Antenne



Couverture médiatique/Communication de masse :

Les journalistes de la CRTV, Canal 2, DBS-TV et quelques organes de presse écrite ont été mobilisés pour la couverture médiatique des activités menées et les supports ci-dessous sont disponibles : 02 reportages TV (atelier de lancement par Canal 2 et DBS) 01 reportage TV (Canal 2 International sur la formation des Relais Communautaires) ;
01 Documentaire (Canal 2 sur la réception des forages).

VI- AUTRES ACTIVITÉS

A- Activités santé communautaire

1. Atelier de formation et de mobilisation sur la Santé de Reproduction Maternelle du Nouveau-né de l'Enfant et de l'Adolescent (SRMNEA)

Date et lieu	☐ Du 17 au 18 juillet 2017 à Garoua (Procure des missions)
Modérateur	☐ Responsable de POSITIVE GENERATION
Participants	(02) AFSUN-EN ; (02) ACDEV ; (02) Asso.Esp. de vie ; (02) AGADJAS ; (02) ALVF ; (02) AJACES ; (02) UNOADD ; CFHS ; (02) APROFEF ; (02) APROSPEN ; GAROUA-EVEIL ; (02) KAOUTAL-NARRAL ; (02) APRODHAFIM ; (1) Formateur (26 Participants)
Ordre du jour	1. Mot de bienvenu du modérateur 2. Présentation de la thématique de l'atelier 3. Présentation des participants 4. Désignation des rapporteurs et du time keeper 5. Présentation des modalités liées à l'atelier 6. Pause déjeuner et photos de famille 7. Présentation des objectifs généraux et spécifiques liés à la thématique 8. Présentation du système de santé et les soins de santé primaires 9. Dispositions en vigueur régissant la lutte contre le SIDA, TUBERCULOSE et PALUDISME 10. Pause repas 11. Recommandations et résumé de la journée
Prochaine rencontre	Le 18 juillet 2018

1.1. Déroulement des activités de la première journée

2.	Mot de bienvenu du modérateur	Le modérateur de POSITIVE GENERATION, a ouvert l'atelier à 8h-30minutes dans la salle de réunion de la procure des missions de Garoua en souhaitant la bienvenue à tous et par la même occasion nous à remercier d'avoir répondu présent à cet atelier. Puis a suivi la présentation des différents points à l'ordre du jour.
3.	Présentation de la thématique de l'atelier	Le thème de l'atelier qui nous été présenté est : <i>suivi de la gouvernance sanitaire par un dispositif communautaire indépendant</i>

4. Présentation des participants	Après le mot de bienvenu du modérateur, il a été demandé à tous les participants de se présenter question de mieux nous connaître ainsi que nos différentes structures et nos fonctions respectives.
5. Désignation des rapporteurs et du time keeper	Dans le but de mieux organiser l'atelier et d'imprégner d'avantage des participant à l'atelier certains participant ont été designer volontaire comme rapporteur journalier et un time keeper.
6. Présentation des modalités liées à l'atelier	En ce qui concerne les modalités liées à l'atelier, POSITIVE GENERATION prend en charge les frais de : - Transport pour ceux qui sont hors de la ville ; - Hébergement - Nourriture ; - Per-diem NB : Tous les participants externes sont logés.
7. Pause déjeunée et photos de famille	La pause déjeunée à été prise par tous et la photo de famille s'est faite dans le but d'immortaliser l'événement.
8. Présentation des objectifs généraux et spécifiques liés à la thématique	Dans le but de donner un aperçu général sur le thème du jour et d'éveiller nos connaissances, le modérateur nous a présenté l'objectif général et spécifique pour que nous sachions à quoi consiste l'atelier et dans l'ensemble comment il sera mis sur pieds ainsi que les mécanismes et acteurs qui interviennent.
9. Présentation du système de santé et les soins de santé primaires	Dans cette partie, il été question de présenter les éléments de la redevabilité qui sont : - Contrôle citoyen - Les dimensions du contrôle citoyen - Responsabilité sociale - Enjeux de la responsabilité sociale - La redevabilité 1. Définition 2. Principes de redevabilité 3. Les méthodes de la redevabilité 4. Conséquences de l'absence de la participation citoyenne directe sur la redevabilité 5. Quelques exemples d'instrument de redevabilité 6. Cadre incitateur de la redevabilité
10. Dispositions en vigueur régissant la lutte contre le SIDA, TUBERCULOSE et PALUDISME	A ce niveau les points suivants ont été abordés: - Dispositions fixant le cout des Consultations - VIH - Dispositions Créant CTA, UPEC et PODI - Textes fixant le cout des examens biologiques - Textes organisant la dispensation des ARV,



Cotrimoxazole et des Antituberculeux
PALUDISME

 Dispositions prise en charge du Paludisme

	- Tuberculose - Dispositions pour la Tuberculose - Hépatites virales - Dispositions pour les hépatites virales
11. Pause repas	Tous les participants ont vivement brillé par leurs présences devant la table du repas.
12. Recommandation et résumé de fin de journée	Il est recommandé de divulguer aux patients des informations vrais et de faire attention aux personnes nous les transmettons.

1.2. Déroulement des activités de la deuxième journée

Ordre du jour	1. Mot de bienvenu de la deuxième journée 2. Synthèse de la première journée 3. Pause déjeuner 4. Présentation du premier exposé sur <i>les observatoires communautaires indépendants de l'accès aux soins et services de santé</i> 5. Présentation du deuxième exposé sur les services de santé des Mères Enfants et Adolescents (MEA) dans les Formations Sanitaires (FOSA) 6. Présentation du troisième exposé sur les circuits des MEA nécessitant un service dans les FOSA 7. Echange sur les modalités de prise en charge des pairs éducateurs 8. Clôture de l'atelier avec photo de famille, partage du repas et paiement des per-diem et frais de transport.
---------------	--

1. Mot de la deuxième journée du modérateur	Le modérateur de POSITIVE GENERATION, a ouvert l'atelier à 8h-30minutes dans la salle de réunion de la procure des missions de Garoua en souhaitant encore la bienvenue à tous et par la même occasion nous à remercier d'avoir répondu présent à la deuxième journée de l'atelier en espérant que la nuit a été agréable pour tous. Puis a suivi la présentation des différents points à l'ordre du jour.
2. Synthèse de la première journée	Il à été question de faire un rappel de tous ce qui s'est fait à la veille et de se rassurer que chacun a retenu quelque chose sur les notions de redevabilité et de la responsabilité du citoyen au niveau des formation sanitaires.
3. Pause déjeuner	Comme de coutume nous avons tous pris un déjeuner au tour de 9h.
4. Présentation du premier exposé sur <i>les observatoires</i>	Cet exposé a pour objectif de faire entendre les points de vue des principaux usagés des services de santé que sont les malades

<i>communautaire</i> <i>indépendant de l'accès aux</i> <i>soins et services de santé</i>	sur l'état de l'accès aux soins et plus spécifiquement de collecter, analyser et diffuser les informations relatives au Disfonctionnement concernant l'accès aux soins des populations ; élaborer des propositions et recommandations visant l'amélioration des conditions d'accès aux soins pour les malades ; mener un plaidoyer efficace pour faciliter l'accès aux soins de traitement.
5. Présentation du deuxième	Ici dans cette présentation il était question d'offrir aux pairs éducateurs des connaissances et compétences sur un package

exposé sur les services de santé des mères Enfants et Adolescents (MEA) dans les Formation Sanitaire (FOSA)	des services adapter aux normes, aux attentes et aux besoins des mères, enfants et adolescents et encore plus pour que chaque pair éducateur soit capable de : - Définir le concept service convivial pour des mères enfants et adolescents -Connaitre les principes fondamentaux d'un service convivial pour de mères enfants et adolescent -Offrir des services de santé de la mère enfant et adolescent de qualité adapté et accessible aux MEA -Connaitre ses limites et les conditions de références -Elaborer un plan de travail individuel des suivis des activités
6. Présentation du troisième sur les circuits des MEA nécessitant un service dans les FOSA	Cet exposé a pour objectif de permettre aux pairs éducateurs de rendre Le système de circuit des malades adéquat dans les formations sanitaires (FOSA) et plus spécifiquement ils devraient être capable de : - Définir le circuit convivial dans les services de SRMNEA - Connaitre les besoins des patients et les moyens de les résoudre - Offrir aux MEA un environnement adéquat et accessible - Connaitre ses limites et les conditions de référence.
7. Echange sur les modalités de prise en charge des pairs éducateurs présentation du mode remplissage des fiches de causerie éducatives	Dans le but de mieux organiser les activités sur le terrain, il nous a été remis les fiches des causeries éducatives dans lesquelles nous remplirons toutes les informations liées à la causerie (voir annexe). Ainsi, une fiche de causerie bien remplie = 2000FCFA soit 05 causeries/mois/groupe pour 360 causeries en 06mois du projet pour tous les pairs éducateurs ayant été formés. Par ailleurs, il sera question aussi pour chaque groupe de pairs éducateurs (02 personnes) de déposer les fiches au niveau du point focal de la région concernée au service de SRMNEA de l'Hospital régional par qui les fiches leur seront rendues et le paiement se fera par Orange-Money chez chaque pair éducateur, après confirmation que l'activité a été bien menée. Recommandation : il est demandé à chaque binôme (représentant d'une OSC) de planifier ses 05 causeries éducatives pour ce mois de Juillet et déposer les fiches au niveau du Point focal régional SRMNEA au plus tard le 31 Juillet 2018 NB : Pour tous cas d'empêchement lié à l'activité ou difficultés, nous prier d'appeler POSITIVE GENERATION.
8. Clôture de l'atelier avec photo de famille, partage du	Après avoir épuisé tous les points à l'ordre du jour, nous avons fait des photos de familles pour l'immortalisation de l'activité,

repas et paiement des per- diem et frais de transport.	chacun A répondu présent devant le repas fraternel de séparation, puis a suivi le paiement des per-diem (10000FCFA/jour) et frais de transport (14000/ pour les participants externes)
---	---

2. CAUSERIES EDUCATIVES SUR LA SRMNEA DU MOIS DE JUILLET 2017

Lieu	Activités réalisées	Parties prenantes	Résultats obtenus	Difficultés rencontrées	Recommandation
Quartier Onaref	Causerie éducative sur la disponibilité de prise en charge du paludisme	Animateurs communautaire (paire éducateurs) d'ONG APROSPEN et les riverains du Quartiers	Appréciation par la cible des Tels types de causerie renseignant sur la disponibilité de prise en Charge du paludisme dans les formations sanitaires. - Prise en charge du paludisme gratuit chez les enfants	-Difficultés de regrouper les populations du quartier car certains vont à leurs activités très tôt le matin et n'accorde pas d'importance pour les débuts ;	-Mettre à la disposition des paires éducateurs des boîtes à images correspondant à la thématique de la causerie éducative ; -Des frais de déplacement pour des
Centre de Santé MALAM TAPAREA (Nord-Cifan)	Causerie éducative sur nutrition des femmes enceintes et enfants	Animateurs communautaire (paire éducateurs) d'ONG APROSPEN ; Femmes et allaitantes et le Chef de Centre	Les femmes enceintes et allaitantes ont été satisfaites sur la thématique et sont convenu d'améliorer le contenu de leurs repas pour une alimentation plus équilibrer	-Les intempéries ; -Refus de certaines femmes de participer à la causerie (non interactif) -Eloignement de certains	quartiers éloignés ; -Des vêtements pour mieux nous identifier
Centre de Santé SABONGARI	Causerie éducative sur la nutrition des femmes enceintes et enfants	Animateurs communautaire (paire éducateurs) d'ONG APROSPEN ; Femmes enceintes et allaitantes et le Chef de centre	Les femmes enceintes et allaitantes ont été satisfaites sur la thématique et sont convenu d'améliorer le contenu de leurs repas pour une alimentation plus équilibrer	quartiers	quartiers éloignés ; -Des vêtements pour mieux nous identifier
Quartier Onaref	Causerie éducative sur la disponibilité des services et soins pour	Animateurs d'ONG APROSPEN et Riverains du Quartiers	Les populations ont été informer sur la disponibilité des services et soins pour adolescent et ont pris la résolution de fréquenter ses services dorénavant.		en tant que relais communautaire (casquette, gilets ou polos et

	adolescent				badges)	
--	------------	--	--	--	---------	--

	et jeune				
Nouveau Quartier Onaref	Causerie éducative sur la Définition SRMNEA, disponibilité de prise en charge du paludisme	Animateurs d'ONG APROSPENet Chef de Centre ou Responsable d'association	Les Riverains ont été informer sur la pris en charge du paludisme des enfants de 0 à 5 gratuitement et la disponibilité des moustiquairespour les femmes enceintes		

B- Participation à l'évaluation des communes dans le cadre de Guichet Performance du PNDP dans la région de l'Adamaoua

i. Résumé exécutif

Le PNDP est un programme multi-bailleurs permettant d'assister le gouvernement camerounais dans une optique de croissance et de création d'emplois pour un développement durable des communautés rurales. Il vise à définir et à mettre en œuvre des mécanismes pour responsabiliser les communes et leurs communautés à la base afin de les rendre actrices de leur propre développement, ceci dans le cadre du processus progressif de décentralisation.

Dans l'optique de favoriser l'appropriation des mécanismes du Programme par les communes, il a été institué à la troisième phase du PNDP, un Guichet Performance. Ce guichet instaure une compétition au sein des groupes de communes homogènes par rapport à la catégorisation des comptes administratifs. L'enjeu ici est d'amplifier la mise en valeur des processus transformationnels afin de donner une plus grande impulsion au développement local.

Au terme de la compétition, seront primées à hauteur de 50 millions chacune, les communes ayant le mieux satisfait les critères d'évaluation retenus dans les domaines de la gestion budgétaire, la gouvernance/transparence et l'appropriation de la démarche du PNDP. Conscient de l'enjeu du guichet performance, les critères ont été choisis de manière à :

- ✓ Favoriser la mise en valeur des dynamiques internes au service du développement local ;
- ✓ Promouvoir la culture du développement participatif à travers notamment la mise en œuvre des solutions endogènes ;
- ✓ Susciter des transformations sociales ;
- ✓ Améliorer de la gouvernance locale ;
- ✓ Encourager une gestion professionnelle et participative des communes.

Le mode opératoire pratiqué pour procéder à l'évaluation des communes au Guichet Performance a consisté en la mise en place des instances d'évaluation, la délimitation champ d'évaluation, la définition de la méthode de collecte des données d'évaluation, et l'élaboration des outils de collecte. Cette instance d'évaluation est aussi composée d'un représentant de la société civile. Ce choix de ce représentant s'est fait par vote au sein de la salle de réunion de la cellule régionale de coordination du PNDP. C'est à l'issue du résultat qu'APROSPEN a été choisi par ses pairs pour le besoin de la circonstance.

IV. MODE OPÉRATOIRE DU GUICHET PERFORMANCE

Cette section décrit le mode opératoire en vue de l'évaluation des communes à primer au Guichet performance. Ce mode opératoire comporte quatre (02) points, à savoir : la préparation à la collecte des données, l'approche méthodologique et la publication des résultats.

IV.1 Préparation à la collecte des données d'évaluation

Afin de préparer la collecte des données, il a tout d'abord été procédé à la mise en place des instances de mise en œuvre du Guichet Performance. Au niveau national, le Comité National de Sélection a été créé par décision N°0763/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 06 juin 2017 et constaté par décision N°0841/D/MINEPAT/PNDP/CNOP/CNC du 13 juin 2017, avec pour principal mission de superviser la sélection des communes au Guichet Performance.

Au niveau de la région de l'Adamaoua, l'ETR a été constaté par décision N°013/AR/H/SDG/SG/DAESC du 15 Juin. L'ETR s'est réunie dans le cadre des ateliers préparatoire de deux jours. Le premier jour a été réservé à l'harmonisation de la compréhension des documents techniques du Guichet Performance par les membres des ETR. Le second quant à lui a permis de s'accorder avec les maires sur la méthodologie de collecte des données, les critères de l'évaluation ainsi que les résultats attendus. Dans le même temps, le listing des justificatifs à produire pour chaque critère leur a été remis de même que le chronogramme de passage de l'Equipe Technique Régionale dans chaque département pour la collecte des informations. Cette deuxième journée s'achevait par l'installation officielle de l'ETR par le Gouverneur de la région de l'Adamaoua.

Tableau XV : Composition de l'ETR-Adamaoua

Fonction	Nom et prénoms	Administration
Chef d'Equipe	M. Cyrille Yvan ABONDO	Service du Gouverneur
Chef d'Equipe Adjoint	Dr HAMADOU GAMBO	Société Civile (APROSPEN)
Membres	M. AMADOU BELLO	MINEPAT
	M. Antoine Roger EBO'O NLEM	FEICOM
	M. ABBO ABOUBAKAR	CVUC
	M. Christian Elvis MESSANGA	TPG
Rapporteurs	M. MAADJOU NANA	PNDP

	Mme NGUEPNDJOP Suzy	PNDP

Cependant, Mohamadou Aminou a été mandaté pour représenter officiellement Dr Hamadou Gambo Coordonnateur d'APROSPEN représentant la société civile au sein de l'instance d'évaluation en qualité de Chef d'équipe Adjoint.



ETR de l'Adamaoua avec le Gouverneur de la Région

A la suite des ateliers préparatoires, le Gouverneur de la région a adressé une correspondance aux Préfets et à chaque maire à l'effet de les informer de la venue de l'Equipe Technique Régionale.

Cette équipe s'est, selon les cas, décomposée en plusieurs entités, renforcées par des cadres du PNDP, le SDL et le Délégué Départemental MINEPAT pour couvrir les communes de chaque département de la région à l'effet d'examiner des dossiers présentés.

IV.2. Approche méthodologique et champ de l'évaluation

En vue de la sélection des communes au Guichet Performance par Région et par catégorie, l'approche utilisée pour la collecte des données a été basée sur l'examen de sources objectivement vérifiables identifiées dans chacun des domaines de la grille d'évaluation. A chacun des sous-critères de la grille, a été affectée une note dont l'appréciation dans une commune a été rendue facile du fait de la facilité de collecte, de la vérification objective de l'information collectée, du faible coût associé à la collecte de l'information et de son lien avec les activités menées dans le cadre de la collaboration avec le Programme (composante 2). La notation d'un sous-critère traduit l'engagement du Programme à favoriser la mise en valeur des dynamiques internes au service du développement local, à promouvoir la culture du développement, à susciter des transformations sociales, à améliorer la gouvernance locale et à encourager une gestion professionnelle et participative des communes. Les notes des sous-critères ont été agrégées pour obtenir la note du critère, qui par la suite permet de calculer le score d'un domaine d'évaluation auquel ce critère appartient.

S'agissant du champ de l'évaluation des communes en vue de l'accès au Guichet Performance pour l'année 2017, il couvre toutes les 360 communes des 10 Régions du territoire national. Dans chaque Région, les communes ont été classées selon le décret n°2815/406 du 16

septembre 2015, en catégories sur la base du compte administratif de l'exercice 2015 validé par le Préfet territorialement compétent.

IV.3 Publication des résultats

Après la transmission du Procès-verbal de validation des résultats et du Rapport Général de Sélection des communes au Guichet Performance au Président du CNOP, au MINEPAT, au MINATD et à tous les Gouverneurs de Régions, le Président du CNS notifiera les communes primées par région dans chaque catégorie et adressera des correspondances aux autres Communes pour les informer des critères sur lesquels elles devront s'améliorer afin de préparer les prochaines évaluations.

V. DÉROULEMENT DE L'ÉVALUATION PROPREMENT DITE

La mise en œuvre du mode opératoire du Guichet Performance a consisté en la collecte des données d'évaluation et l'analyse des données.

1. Collecte des données proprement dite

L'ETR a effectué une descente dans toutes les communes à évaluer en vue de la tenue des séances de travail avec les exécutifs communaux ou leurs représentants. Au cours de la séance de travail dans une commune, la grille d'évaluation a été renseignée sur la base des pièces justificatives présentées par le Maire à l'ETR. Cette collecte de données s'est faite en 16 jours allant du 04 juillet 2017 jusqu'au le 19 juillet 2017.



Photo commune Ngaoundal et Mayo-Darlé

Pour ce qui est de l'examen de la conformité des informations produites sur SIM_ba et PRO_ADP, le Maire accompagné de son Cadre de Développement et de son Cadre Financier ont procédé séance tenante à la production des états sur les logiciels concernés. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, des descentes de terrain ont été effectuées pour confirmer les informations sur la fonctionnalité des ouvrages, la dynamisation des COGES et des CC.

A l'issue de la séance de travail à la commune, la grille d'évaluation a été signée par le Maire (ou son représentant dûment mandaté) et les membres de l'équipe de collecte. Le chronogramme de passage, les critères d'évaluation et le listing des documents justificatifs par critère étant connus à l'avance, il n'était pas permis aux Maires de compléter leurs dossiers une fois qu'ils avaient été entendus par l'Equipe Technique Régionale. Par conséquent, en l'absence de documents justificatifs sur un critère, la note 0 a été attribuée à ce critère.

Tableau XVI : Participation des communes dans la région de l'Adamaoua

2. Exploitation et Analyse des données collectées

L'exploitation des données s'est faite au RANCH de Ngaoudaba pendant 03 jours allant 21 Août 2017 au 23 Août 2017. L'objectif est de consolider les données collectées et rédiger le rapport de collecte de données et préparer le bordereau de transmission à la Cellule Nationale de Sélection au niveau de Yaoundé. Une fois les documents d'évaluation transmis au CNS, celui-ci a procédé au dépouillement, à l'analyse et à la sélection des communes de chaque région par ordre de mérite et par catégorie, au cours d'une session de quatre jours, tenu à Akono du 03 au 07 septembre 2017 afin de proclamer les gagnants.

2.1 Résultats de l'évaluation

D'après les analyses de la CNS tenues à Yaoundé, les résultats de la région de l'Adamaoua sont les suivants :

- Dans la catégorie **III**, la Commune la plus performante dans la région est celle de Ngaoundal avec **39/50**

Catégorie				Nombre de communes en compétition	Nombre de communes de la Région	Taux global de participation	Pourcentage des Communes de la catégorie 3 et 4
I	III	IV	Non classé				
	17	2		19	21	90,48%	90,48%

- Dans la catégorie **IV** la commune de Ngaoui s'en sort avec **27/50**.

Une remise solennelle a été effectuée à Ngaoundéré en présence de l'ETR, du Gouverneur et tous les acteurs impliqués dans le processus.

IV. CONSTATS, DIFFICULTÉS ET RECOMMANDATIONS

La première édition de sélection des communes au Guichet Performance du PNDP a permis de relever des constats d'ordre général et de formuler des recommandations en vue de d'amélioration pour les futures éditions.

4.1. Constats

L'analyse des résultats de l'évaluation des communes a permis de faire par domaine, des constats sur lesquels les communes doivent s'améliorer.

4.1.1. Constats en matière de gestion budgétaire

Dans le domaine de la gestion budgétaire, les points sur lesquels les communes doivent accentuer leurs efforts sont :

- ☐ le faible niveau de mobilisation des ressources propres hors CAC ;
- ☐ le faible taux d'exécution budgétaire dans les communes ;
- ☐ le faible niveau de mobilisation des financements auprès d'autres bailleurs que l'État ;
- ☐ la faible utilisation de SIM_BA pour la production des états financiers par les communes.

4.1.2. Constats en matière de gouvernance/transparence

En matière de gouvernance, les efforts doivent être concentrés sur les points suivants :

- i. le non-respect des délais dans la tenue des conseils municipaux de validation des comptes administratifs ;**
- ii. la faible diffusion du budget communal et du compte administratif ;
- iii. la faible utilisation du PCD comme document de base pour l'élaboration du budget d'investissements sur fonds propres par les communes ;
- iv. la non-tenue régulière des comités de suivi du PCD dans les communes ;
- v. le faible niveau de documentation et d'archivage des activités réalisées par les communes, telles que la mise en œuvre des solutions endogènes, les réunions des COGES, les réunions de suivi du BIP.

4.1.3. Constats en matière d'appropriation de la démarche du PNDP

Même si dans l'ensemble la démarche du PNDP est appropriée par la majorité des communes, les constats ci-dessous ont été relevés :

- i. le faible taux de fonctionnalité des COGES mis en place autour des ouvrages réalisés ;
- ii. la faible appropriation du Progiciel d'Appui au Développement Participatif (PROADP) par les communes.

4.2. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés auxquelles l'ETR s'est heurtée au cours de la mise en œuvre des différentes séquences de l'évaluation des communes dans le cadre du Guichet Performance pour l'exercice 2017 sont :

- i. la faiblesse du niveau de classement et d'archivage des documents dans les communes qui a non seulement fortement impacté leur capacité à mettre à la disposition des ETR l'intégralité des

documents justificatifs requis pour chaque critère dont elles reconnaissaient pourtant parfois l'existence, mais qu'elles n'arrivaient pas à retrouver lors du passage des ETR ;

- ii. les difficultés d'accès à certaines communes du fait de l'exécution de l'évaluation en pleine saison des pluies ;
- iii. l'évaluation a été perçue comme un contrôle répressif dans certaines communes malgré l'approche pédagogique qui a été adoptée par les équipes d'évaluation ;
- iv. la non prise en compte de l'insécurité dans les critères d'évaluation. Les Maires des communes situées en zone d'insécurité ont trouvé qu'elles ne pouvaient pas être évaluées avec les mêmes critères que les autres et devraient constituer un groupe à évaluer. Les raisons évoquées étant que l'insécurité a perturbé la mobilisation des recettes propres, la proportion des financements extérieurs et les activités sur le terrain ;
- v. l'absence d'une formule de calcul uniforme avant la notation de certains sous-critères/critères ;
- vi. la présence de barrières non réglementaires pour l'accès aux CAC et les fonds du Trésor, handicape le fonctionnement harmonieux des communes.

4.3. Recommandations/suggestions

Face aux constats relevés et aux difficultés soulevées, les différents acteurs impliqués dans le processus de sélection au guichet performance ont formulé des recommandations.

4.3.1. Recommandations de l'ETR

- ✓ l'introduction d'un critère relatif à la production du compte matière au niveau du domaine Gestion budgétaire et comptable afin de parvenir à une meilleure traçabilité du patrimoine communal ainsi qu'à une plus grande redevabilité des élus locaux sur les questions liées à la gestion des immobilisations, notamment ceux mis à leur disposition par le PNDP (ordinateur complet, motos, GPS, kit solaire) ;
- ✓ la refonte de l'indicateur « impression de la balance et des certificats de recettes à jour au moment de l'évaluation du critère » de la manière suivante dès 2018 : « impression de la balance, du certificat des recettes et du certificat des dépenses à jour au moment de l'évaluation du critère » et en ajoutant dans le libellé dès 2019, les 28 documents de synthèse exigés par les Trésoriers Payeurs Généraux aux Receveurs Municipaux exerçant dans les Communes ;
- ✓ la refonte de l'indicateur « Dépôt dans les délais (au plus tard le 15 du mois) des certificats de recettes et de la balance des comptes des trois derniers mois à la Trésorerie Générale » de la manière suivante dès 2018 : « Dépôt dans les délais (au plus tard le 15 du mois) du certificat des recettes, du certificat des dépenses et de la balance des comptes des trois derniers mois à la Trésorerie Générale » ;
- ✓ l'introduction d'un critère relatif à la réalisation et à la mise en œuvre des recommandations issues du Contrôle Citoyen de l'Action Publique au niveau du domaine Gouvernance/Transparence afin de mesurer le degré de satisfaction des populations sur la fourniture des services sociaux de base (eau, éducation, santé, services communaux) et de susciter une plus grande redevabilité des élus locaux ;
- ✓ l'instauration d'un mécanisme annuel de révision à la hausse des montants alloués dans le cadre de la prime de la meilleure performance et de la meilleure progressivité ;

- ✓ la prise en compte de l'environnement (spécificités régionales) dans la définition critères, ce qui pourrait conduire à l'introduction d'un critère sur la sécurité ;
- ✓ l'introduction d'une fiche de calcul dans la grille d'évaluation ;
- ✓ l'intégration des SDL et des DDMINEPAT dans l'activité de collecte doit être précédée de leur formation.

CONCLUSION

L'opération de mise en œuvre du « Guichet Performance » pour l'année 2017 a démarré par la mise en place du Comité National de Sélection et des Équipes Techniques Régionales. La collecte des données d'évaluation a été précédée des ateliers préparatoires et suivie des descentes dans toutes les communes.

A l'issue de ces descentes, l'ETR s'est réunie dans le cadre d'un atelier à l'effet de consolider les données et de les transmettre avec documents justificatifs, au Comité National de Sélection. Une session de sélection des communes au Guichet performance, a été organisée par le CNS du 03 au 07 septembre 2017.

Dans son ensemble, la mise en œuvre des activités du guichet performance pour l'année 2017 a été un grand succès, vu l'adhésion de plus de 90,47% des communes à l'épreuve d'évaluation et des résolutions prises par les principaux acteurs communaux.

Au cours de cet exercice qui s'est voulu à la fois pédagogique et suffisamment objectif, les communes ont pu identifier leurs points d'amélioration en matière de gestion budgétaire, de gouvernance et d'appropriation de la démarche du PNDP, en vue non seulement d'une meilleure gestion communale, mais aussi afin de mieux se préparer pour les prochaines évaluations.

Face aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du mode opératoire, des solutions et recommandations ont été proposées à l'effet d'améliorer l'édition 2018 du Guichet Performance.

4.4. Annexe : Grille d'évaluation

IDENTIFICATION		
1	REGION	
2	DEPARTEMENT	
3	COMMUNE	
4	CATEGORIE (CA 2015)	

I- DOMAINE 1: GESTION BUDGETAIRE (16 points)

- Critère 1: Bonne Utilisation de SIM_ba par la commune dans la gestion comptable et budgétaire (04 points)

Production du Compte Administratif à partir de SIM_ba	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Conformité entre le Compte Administratif produit séance tenante sur SIM_ba et celui transmis au Préfet pour validation.
Note attribuée			

Production du Compte de Gestion à partir de SIM_ba	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Conformité entre le Compte de Gestion produit séance tenante sur SIM_ba et celui transmis à la Chambre des comptes.
Note attribuée			

Impression de la balance et des certificats de recette sur SIM_ba à jour au moment de l'évaluation du critère	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	2	0	Etats financiers produits séance tenante présenter la dernière balance mensuelle sur SIM_ba et vérifier sa conformité avec celle qui a été déposée à la trésorerie générale. Il en est de même des certificats des recettes
Note attribuée			

9

7

Critère 3 : Mobilisation des recettes fiscales propres de la commune (05 points)

□ Considérer le Compte Administratif adopté par le conseil municipal et transmis à la préfecture pour approbation ;

□ Considérer le produit des taxes communales (7.13) et les recettes issues des loyers communaux (7.20) et les recettes fiscales hors CAC.

points)

Proportion du montant des financements des

partenaires identifiés sur le	de	]1%-	10	1	Source de vérification
Compte Administratif de la	1	5%]	%]	0	
Commune.	%				
Barème de points	0	1	2	3	Compte administratif (Année 2016) adopté par le Conseil Municipal et transmis à la Préfecture pour approbation.
Note attribuée					

II- DOMAINE 2: GOUVERNANCE/TRANSPARENCE (17 points)

Critère 1 Tenue des conseils municipaux dans les délais réglementaires (03 points)

Nombre de sessions tenues dans l'année dans les délais réglementaires	Aucun	1	2	Source de vérification
Barème de points	0	1	3	PV des sessions (année 2016)
Note attribuée				

Critère 2 Diffusion du budget communal et du compte administratif auprès des populations (05 points)

Outils et/ou Production s au d'une année	Outils utilisés						Source de vérification	
	Aucun	1 à 2] outils	3 à 5]	[6 à 8] outils	[9 à 12] outils	+ de 12 outils		
	réalisés	outil	Utilis	utilisés	uti lis és	utilis és		utilisé
	cours	utilisé	Es			s		
Barème points	de	0	1	2	3	4	5	Description des outils de diffusion Visite de terrain Bulletin trimestriel d'information de la commune
Note attribuée								

Critère 3 Fonctionnement du Comité Communal de Suivi du BIP (02 points)

Nombre de sessions tenues au cours de l'année	Session non tenue	[3	[1 à 2]	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	Décision mettant sur pied le Comité, Liste de présence, PV des séances (année N-1)
Note attribuée				

Critère 4 Cohérence entre les Investissements financés sur fonds propres par la commune et le PCD (02 points)

Proportion du montant des	Moins de	Au	Source de vérification
---------------------------	----------	----	------------------------

investissements communaux réalisés sur ressources propres l'année antérieure qui sont issus du PCD (%)	90%	moins 90%	
Barème de points	0	2	Conformité entre le listing des projets financés sous fonds propres communaux extraits du Compte Administratif et la délibération du
Conseil Municipal validant le PIA signée par le Préfet			
Note attribuée			

Critère 5 Fonctionnement du Comité de Suivi du PCD (02 points)

Nombre de sessions tenues au cours de l'année	Session non tenue	[1 à 2]	[3 à 4]	Source de vérification
Barème de points	0	1	2	Décision mettant sur pied le Comité, Liste de présence, PV des séances (année N-1)
Note attribuée				

Critère 6 Dépôt régulier des états financiers de la commune auprès des Institutions habilitées (Trésor, Chambre des comptes) (03 points)

Dépôt dans les délais (au plus tard le 15 du mois) des certificats de recettes et de la balance des comptes des trois derniers mois à la Trésorerie Générale	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points	1	0	Attestations de dépôt ou décharges signées par la Trésorerie Générale
Note attribuée			
Dépôt du Compte de Gestion de l'année antérieure (pièces et chiffres) à la Chambre des Comptes	Oui	Non	Source de vérification
Barème de points			Attestations de dépôt signées par la Chambre des Comptes
Note attribuée	2	0	

III- DOMAINE 3: APPROPRIATION DE LA DEMARCHE DU PNDP (17 points)

Critère 1 Mise en place d'un mécanisme fonctionnel d'entretien et de pérennisation des ouvrages dans la commune (04 points)

Taux de fonctionnalité des ouvrages financés par le PNDP dans la commune	Moins de 25%		[25% à 50%]		]50% à 100%		Source de vérification
Barème de points	0	1	2				
Note attribuée							
Taux de fonctionnalité des Comités de Gestion (COGES)	Moins de 25%		[25% à 50%]		]50% à 100%		Source de vérification
Barème de points	0	1	2				
Note attribuée							

Critère 2 Mise en œuvre des solutions endogènes dans les villages (04 points)

Proportion de villages ayant mis en œuvre des solutions endogènes identifiées	Note attribuée			
	+ 50% des villages s de la Com mune			
Barème de points	0	1	2	3

Source de vérification	de suivi des CC de la CRC, Registre de suivi des CC du CCD
Visites de terrain, Rapport d'activités des CC, Base de données	

Critère 3 Contractualisation des Cadres Communaux recrutés avec l'appui du PNDP (04 points)

Cadre de Développement recruté avec l'appui du PNDP				En cours de contractualisation par le MINATD		Non contractualisé	Source de vérification
				Contractualisé	En cours	0	Contrat définitif signé par le MINATD ou preuve de la transmission du dossier par la commune à la Préfecture.
Barème de points				2	1		
Note attribuée						Non contractualisé	
Cadre Financier recruté avec l'appui du PNDP				En cours de contractualisation par le MINATD		0	Contrat définitif signé par le MINATD ou preuve de la transmission du dossier par la commune à la Préfecture.
				Contractualisé	En cours		
Barème de points						2	1
Note attribuée							

Critère 4 Bonne utilisation de PRO_ADP par la commune (05 points)

Production des états à jour sur les interfaces Généralités, Institution Communale, Mise en œuvre du PCD, Services de Base et Ressources Naturelles		Note attribuée		Oui	Non
Barème de points				3	0
Note attribuée					
Conformité entre la délibération du Conseil Municipal signée par le Préfet validant le PIA et le PIA produit sur PRO_ADP				Oui	Non
Barème de points					

2

0

Source de
vérification

Fiche de collecte des
données du
trimestre
précédent
signées par le
SG et le
CCD, Logiciel
PRO_ADP,
BIP, etc.

Source de
vérification

Budget
communal et
annexes, Fiche
de
collecte des
données du
trimestre
précédent,
Logiciel
PROADP
Délibération
validant le
CDMT et le
PIA, etc.

Fait à _____, le _____

Ont signés

NB : chaque membre de l'équipe de collecte des données doit signer. Le Maire ou son Représentant signe pour le compte de la Commune.

C- Suivi des activités d'HYSACAM

APROSPEN représente la société civile au sein de la commission d'évaluation de rapport technique de la société Hysacam. La commission est composée des représentants du MINDUH, MINMAP, de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, des Communes de Ngaoundéré 1, 2 et 3. Cette commission siège trimestriellement pour la validation du rapport du trimestre précédent afin de procéder au paiement des travaux.

1. Réunion 1^{er} Trimestre

Le **12 Avril 2017** s'est tenue une réunion à la communauté urbaine de Ngaoundéré pour le compte de suivi des différentes activités menées par la société HYSACAM dans leurs activités d'assainissement de la ville. Cette réunion a regroupé plusieurs participants dont les membres de la communauté urbaine, les représentants municipaux, l'ONG APROSPEN et bien d'autres membres de l'administration.

Cette réunion avait pour objectif principal la revue des activités menées au premier trimestre 2018

LA TENUE DE LA REUNION

□ Mot Introductif

La réunion sur le suivi des activités s'est tenue le jeudi 12 avril 2018 dès 10h43min à la salle de réunion de la CUN malgré l'absence justifiée de certain membres de la Communauté Urbaine pour l'exercice de leurs fonction. Le modérateur a tenu à souhaiter la bienvenue à tous les participants et de s'excuser de l'absence de ses collaborateurs.

L'ordre du jour portait sur :

- I- Le mot introductif ;
- II- Présentation du rapport trimestriel et validation des quantités ;
- III- Intervention des membres ;
- IV- Divers.

□ Présentation Du Rapport Trimestriel Et Validation

Le rapport a été présenté sur les points beaucoup plus quantitatifs. Ainsi il en ressort comme toujours que la société dépasse les quantités qui lui sont fixées, soit un surplus de 10,32%. Toute fois, une nouvelle cote a été notifiée quant à la quantité maximale que la société doit ramasser durant toute l'année et les dispositions prévues concernant l'excédent de déchet collecté.

□ **Echange Des Participants**

Le rapport présenté a fait l'objet de plusieurs critiques tant sur le fond que sur la forme.

Préoccupations

- Concernant la note d'invitation, il est convenu pour les prochaines séances, la communauté doit envoyer les lettres d'invitation une semaine à l'avance afin de faciliter leur transfert à temps sur Yaoundé (préoccupation des certains représentants de l'administration publique).
- Par ailleurs, il était prévu la plantation des arbres par la société HYSACAM avec l'appui la communauté, toute fois le projet est en cours d'être exécuter. Le retard est justifié par un souci de finance vécu par HYSACAM.
- Les populations se sont plaintes des moustiques et autres insectes qui causent les déchets et le chef d'agence nous a rassuré de l'application des insecticides dans les sites des déchets le plus tôt possible.
- De même les camions venant transporter les déchets doivent se munir des bâches pour éviter la dispersion des déchets sur les rues

Les recommandations

Une seule recommandation était formulée dont celle de mettre la disposition des participants les documents permettant le dépassement des quantités à collecter par la société.

LES DIVERS

- Présentations de tous les participants,

2. Réunion 2^e trimestre

Le **13 juillet 2018** s'est tenue une réunion à la communauté urbaine de Ngaoundéré pour le compte de suivi des différentes activités menées par la société HYSACAM dans leurs campagnes d'assainissement de la ville. Cette réunion a regroupé plusieurs participants dont les membres de la communauté urbaine, les représentants municipaux, l'ONG APROSPEN et bien d'autres membres de l'administration.

Cette réunion avait pour objectif principal la revue des activités menées au second trimestre 2018 par la société.

LA TENUE DE LA REUNION

Mot Introductif

La réunion sur le suivi des activités s'est tenue le vendredi 13 juillet 2018 dès 10h30min à la salle de réunion de la CUN. Le modérateur a tenu à souhaiter la bienvenue à tous les participants et a immédiatement présenté l'ordre du jour.

L'ordre du jour portait sur :

- V- Le mot introductif ;
- VI- Présentation du rapport trimestriel et validation des quantités ;
- VII- Intervention des membres ;
- VIII- Divers.

Présentation Du Rapport Trimestriel Et Validation

Le rapport a été présenté sur les points beaucoup plus quantitatifs. Ainsi il en ressort comme toujours que la société surpasse les quantités qui lui sont fixées, avec un surplus sur la collecte de 27,24% soit un taux de réalisation physico financier de 101,81%.

Par ailleurs le contrat de la société arrive à expiration le 04 Août 2018. A cet effet, une les participant ont jugés nécessaire de faire une nouvelle commission afin de bien évaluer pour le futur contrat les, quantités de déchet à collecter afin d'éviter un grand écart dans les surplus des déchets collectés.

Echange Des Participants

Le rapport présenté a fait l'objet de plusieurs critiques tant sur le fond que sur la forme.

Préoccupations

Concernant la note d'invitation, il est convenu pour les prochaines séances que la communauté doit envoyer les lettres d'invitation une semaine à l'avance afin de faciliter leur transfert à temps sur Yaoundé (préoccupation des certains représentants de l'administration publique).

L'état d'assainissement de la ville qui présent beaucoup de déchets non collectés

Le reboisement du deuxième et troisième casier doit se faire avant la fin du contrat de la société ;

Les recommandations

Suite aux divers recommandations faite par le ministre du MINEMAP sur les mesures à prendre en ce qui concerne la salubrité au Cameroun en général, la descente de tour de la ville a donc été dispensée pour la commission de ce trimestre.

Toute fois plusieurs recommandations ont été prises.

Pour ce qui est des cas d'incivisme, il est donné l'autorisation à la société HYSACAM de neutraliser les cas d'incivisme et de faire appel à la communauté pour la suite de la procédure.

Identifier les zones fréquentes d'incivisme (feu dans les bacs etc.) pour multiplier la surveillance.

Création des postes de vigile pour la surveillance des sites de dépôt d'ordures.

Faire deux descentes d'intervention sur le terrain par semaine pour gérer les cas d'incivisme.

Produire une synthèse globale du marché écoulé pour faciliter l'appréciation.

LES DIVERS

- Présentations de tous les participants,
- Trouver une date en début Août pour la dernière commission (proposition attendue)
- Visite du DG de HYSACAM à Ngaoundéré prévue début Août (invitation est attendue)

CONCLUSION GENERALE

Au cours de l'année 2017, APROSPEN a conduit plusieurs projets issus des différents partenaires dont les activités cadrent avec les axes stratégiques de la structure. En effet, le PRESEC intervient dans la sécurité alimentaire et moyens d'existence, la santé/nutrition, les infrastructures et le WASH. Tandis que le PROHIFI accompagne les communes de Ngaounandal et Meiganga à l'insertion socio-professionnelle des jeunes vulnérables à travers l'identification des filières porteuses, la formation et l'accompagnement à la création des AGR n partenariat avec la GIZ. L'accompagnement des communes aussi s'est fait via l'actualisation du PCD de la commune de Meiganga en partenariat avec le PNNDP. Ces projets ont de durée variable et des zones d'intervention distincte par fois. APROSPEN joue également un rôle de leader des organisations de la société civile de l'Adamaoua des représentations au sein des instances des décisions. APROSPEN a signé une convention avec la DRSP-AD pour assurer le rôle d'interface entre les OSC œuvrant dans la santé et cette délégation. En outre elle est membre de la commission d'évaluation des rapports techniques de la société HYSACAM dont la réunion se tient trimestriellement. Dans le même sillage, APROSPEN a présenté la société civile au sein de l'équipe technique régionale du Guichet Performance du PNNDP en qualité de chef d'équipe Adjoint. L'activité consistait à évaluer les communes par rapport à l'appropriation des mécanismes d'accompagnement dont ont bénéficiés ces dernières.

Toutes les activités des différents projets conduites en 2017 ont été retracées succinctement en attendant la poursuite des projets en cours de réalisation durant l'année 2018.